

## DOSSIER

# L'apprentissage : une filière d'excellence

p.20

## VIE DE LA CCI

Agences CCI de Brousse :  
un accompagnement de proximité

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Énergies renouvelables :  
cinq projets en cours

# DES PROS AU SERVICE DES PROS NOS VÉHICULES UTILITAIRES



## CITROËN BERLINGO

à partir de  
**24 990 CFP/MOIS\***



Jusqu'à 890 Kg  
CHARGE UTILE



Jusqu'à 1,25m  
HAUTEUR UTILE



Jusqu'à 4,1m³  
VOLUME UTILE



Jusqu'à 3,25m  
LONGUEUR UTILE

### + LES POINTS FORTS

- Jusqu'à 3 places avant
- Une large porte latérale coulissante
- Des portes arrières battantes asymétriques
- Un espace central avant libéré
- La Connecting Box
- Le Grip Control
- Des consommations et émissions de CO2 records
- Protection sous moteur

Véhicule Citroën Berlingo au prix de 1 373 175 CFP\* (tarif en vigueur au 20/01/14, offre valable jusqu'au 31/03/14). Financement sous forme de vente à crédit. Montant financé 1 189 895 CFP, avec 183 280 CFP d'apport client. Soit 60 échéances mensuelles de 24 990 CFP hors prestations facultatives. Frais de dossier 25 000 CFP, Taux nominal de 9,5 %. Coût total du crédit 1 524 400 CFP, 1ère échéance à 30 jours.



## CITROËN JUMPY

à partir de  
**29 990 CFP/MOIS\***



Jusqu'à 1200 Kg  
CHARGE UTILE



Jusqu'à 1,44m  
HAUTEUR UTILE



Jusqu'à 6m³  
VOLUME UTILE



Jusqu'à 2,58m  
LONGUEUR UTILE

### + LES POINTS FORTS

- 3 places avant
- De larges portes latérales coulissantes
- Des portes arrières battantes ouvrant à 180°
- Une position de conduite type Monospace
- Un levier de vitesses sur la planche de bord
- La Connecting Box
- Le Grip Control
- Des consommations et émissions de CO2 records

Véhicule Citroën Jumpy au prix de 1 832 175 CFP\* (tarif en vigueur au 20/01/14, offre valable jusqu'au 31/03/14). Financement sous forme de vente à crédit. Montant financé 1 427 969 CFP, avec 404 206 CFP d'apport client. Soit 60 échéances mensuelles de 29 990 CFP hors prestations facultatives. Frais de dossier 25 000 CFP, Taux nominal de 9,5 %. Coût total du crédit 1 824 400 CFP, 1ère échéance à 30 jours.



## CITROËN JUMPER

à partir de  
**39 990 CFP/MOIS\***



Jusqu'à 1945 Kg  
CHARGE UTILE



Jusqu'à 2,17m  
HAUTEUR UTILE



Jusqu'à 17m³  
VOLUME UTILE



Jusqu'à 4,07m  
LONGUEUR UTILE

### + LES POINTS FORTS

- 3 places avant
- De larges portes latérales coulissantes
- Des portes arrières battantes (H.2,03m)
- Ouverture des portes arrières battantes à 270°
- Une tablette écrioire réhaussable
- La Connecting Box
- Des consommations et émissions de CO2 records

Véhicule Citroën Jumper au prix de 2 134 350 CFP\* (tarif en vigueur au 20/01/14, offre valable jusqu'au 31/03/14). Financement sous forme de vente à crédit. Montant financé 1 904 117 CFP, avec 230 233 CFP d'apport client. Soit 60 échéances mensuelles de 39 990 CFP hors prestations facultatives. Frais de dossier 25 000 CFP, Taux nominal de 9,5 %. Coût total du crédit 2 424 400 CFP, 1ère échéance à 30 jours.

\* Déduction faite de l'apport SNC (23,5%). Conditions réservées aux professionnels éligibles à la défiscalisation Loi Girardin. Sous réserve d'acceptation du dossier de financement par l'établissement partenaire et de la demande de défiscalisation - Photos non contractuelles - **COUP D'ŒIL**

Véhicules disponibles en versions : frigos, bennes, bennes basculantes, plateaux simples et plateaux double cabine.

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



CITROËN



ALMAMETO  
AUTOMOBILES

Tél. : 41 40 70

# Sommaire

## L'apprentissage : une filière d'excellence

p20



### Actualités

EGC : 1<sup>ère</sup> au niveau national p4

### Vie de la CCI

L'industrie calédonienne  
s'expose p5

Agences CCI de Brousse :  
un accompagnement  
de proximité p6

## ZOOM ENTREPRISE

Ecobag, le sac en papier sous  
toutes ses formes

p8



Actualités d'entreprises p10-11

### Portrait d'entreprise

Designez-moi un espace p12

### Provinces

Le Pacifik, un complexe dynamique  
au cœur de Koné p14

C'est officiel p16

Repères Économiques p17

### Économie

Production agricole :  
objectif qualité p18

### Média

Le podcast ou  
la cession de rattrapage p25

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Énergies renouvelables :  
cinq projets en cours  
p26



### Formation

Le 0,7 % de formation :  
un atout majeur pour l'entreprise  
et ses salariés p29

Quiz p30

Jeco ? Quésaco ?

Testez vos connaissances

### Fiche pratique

L'évaluation des risques  
professionnels : une obligation p32-33

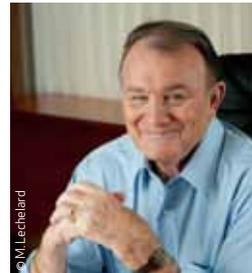
Foire aux Questions/Agenda p34

Reprises d'entreprises p37

Foires & salons p37

Revue de presse p38

Le *CCI Info* est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, 15 rue de Verdun, BP M3, 98 849 Nouméa cedex, tél. : 24 31 00, fax : 24 31 31 – Site Internet : [www.cci.nc](http://www.cci.nc) – Directeur de publication : André Desplat – Comité de rédaction et coordination : Françoise Bonnet Crestani, Sidonie Ganatchian, – Rédaction : Philippe Boisserand, Françoise Bonnet Crestani, Frédérique de Jode, Chloé Jez, Vincent Nebois – Coordination rédaction : Rezo – Réalisation : Concept – Couverture : Éric Dell'Erba - Régie publicitaire : Rezo, tél. : 28 63 01 – Responsable publicité : Yann Milin, tél. : 77 19 72 – Impression : Artypo Ducos, tél. : 28 32 99 – Tirage : 12 000 exemplaires – Le *CCI Info* est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse à obtenir auprès du directeur de publication.



Edito

ANDRÉ DESPLAT  
Président de la CCI-NC

Pour notre première édition de *CCI Info* de l'année 2014, notre attention se porte tout particulièrement sur les étudiants calédoniens qui ont fait leur rentrée scolaire. La Chambre est en effet très attachée à leur réussite. Notre dossier consacré à l'apprentissage reflète notre implication à accompagner la jeune génération dans les meilleures conditions. Cette filière en alternance donne l'assurance aux apprentis d'être encadrés par les formateurs du CFA et des maîtres d'apprentissage, afin de favoriser leur intégration dans le monde du travail. Elle offre de surcroît une réponse adaptée aux attentes de nos entreprises partenaires. Prendre le chemin de cette voie d'excellence, dont les résultats aux examens sont des plus remarquables, c'est assurer à nos étudiants un avenir professionnel confiant et serein. Et, pourquoi pas, développer en eux des vellétés d'entrepreneurs. L'apprentissage et la formation en alternance correspondent ainsi à l'objectif de la CCI de former pour l'emploi.

Bonne lecture.

## EGC : 1<sup>ère</sup> au niveau national

La promotion 2013 de l'EGC cumule les honneurs:

- elle s'est placée première au niveau des examens nationaux des 25 EGC en finance et marketing,
- 11 étudiants sont les premiers issus du nouveau cursus de formation en alternance sous contrat d'apprentissage,
- c'est la première promotion qui voit 31 étudiants obtenir leur diplôme, un chiffre en constante augmentation.

L'EGC c'est le chiffre record de 100 % de taux d'insertion sur le marché du travail en moins de 3 mois!

École de gestion et de commerce - Tél.: 24 31 40  
Email: [egc@cci.nc](mailto:egc@cci.nc)



4

## La première pierre



Le chantier de construction de la clinique île Nou-Magnin est lancé depuis décembre 2013 avec la pose officielle de la première pierre. Le coût de la construction s'élève à 13,2 milliards F XPF qui seront injectés dans l'économie locale et tout particulièrement dans le secteur du BTP. La nouvelle clinique privée réunira celles de la baie des Citrons, de l'Anse Vata et Magnin avec une ouverture des portes programmée pour 2017.

## UN NOUVEL AIRBUS A320 POUR AIRCALIN

Après la modification des horaires sur Tokyo et l'annonce de l'arrêt de la ligne Séoul, la compagnie s'équipe d'un nouvel avion A320 destiné notamment à effectuer la nouvelle liaison vers Melbourne. C'est l'option d'un contrat de location pour 6 ans qui a été retenue pour cet Airbus qui rejoint la flotte d'Aircalin. Des modifications vont être apportées à la cabine afin de proposer aux passagers un confort identique sur l'ensemble de la flotte. Aircalin dessert 11 destinations au départ de Nouméa : Sydney, Brisbane, Auckland, Nandi, Port Vila, Wallis, Futuna, Papeete, Osaka, Tokyo et Séoul. Et grâce à ses différents partenariats aériens, elle propose plus de 110 destinations à la clientèle calédonienne.

[www.aircalin.com](http://www.aircalin.com)

## DES BUREAUX DISPONIBLES À NOUMÉA

Vous êtes créateur ou repreneur d'entreprise à la recherche d'un bureau à louer ? Rejoignez Espace Performance, la pépinière d'entreprises de la CCI et bénéficiez, en plus de bureaux tout équipés en plein cœur de Nouméa, de tous les services dont vous avez besoin pour bien démarrer.

Plus d'informations :  
Espace Performance  
Tél.: 24 31 05  
Email: [esp@cci.nc](mailto:esp@cci.nc)



## 96

C'est le nombre d'étudiants diplômés en 2013 par la CCI Apprentissage dans 12 formations différentes, du CAP à la licence professionnelle. Avec un taux d'insertion professionnelle de 90% les jeunes diplômés ont un avenir serein.

CFA - Tél.: 24 31 45.  
Email: [cfa@cci.nc](mailto:cfa@cci.nc)



# L'industrie calédonienne s'expose en grand format

La CCI-NC met à l'honneur l'industrie calédonienne à travers une exposition de photographies intitulée *L'industrie, l'art d'un pays*, clôturant ainsi l'année 2013, consacrée Année de l'industrie, par toutes les CCI de France.



Les photographies sont exposées dans le hall d'accueil et en salle d'embarquement

À travers cette exposition, la CCI a souhaité permettre aux Calédoniens de découvrir ou redécouvrir l'étendue et la diversité du tissu industriel local. Présentées en grand format, en noir et blanc ou en couleur, 33 photographies offrent un regard original sur notre industrie, qu'il soit décalé, classique, détourné, ou surprenant. Ces 33 prises de vues sont le résultat du travail de quatre photographes professionnels, Claude Beaudemoulin, Stéphane Ducandas, Frédéric Payet et Nicolas Petit qui de par leur art, mettent en lumière les activités, les machines et les hommes qui font l'art de tout un pays.

L'exposition se veut représentative des activités industrielles inscrites au registre du commerce et des sociétés et de leur implantation géographique.

## Une myriade d'industries

Souvent associée au nickel, l'industrie calédonienne compte pourtant une multitude d'autres industries de transformation. Sur le territoire, on transforme tout type de matières premières ou presque : acier, bois, plastique, textile, papier, carton, verre, minerai, matières premières agricoles... Et parallèlement à ces activités, des industries de services - eau, électricité, gestion des déchets, réparation, etc. - sont également présentes et indispensables au bon fonctionnement

des entreprises dans leur ensemble et à la vie des Calédoniens.

## Les années 80 ou le développement de l'industrie de transformation

L'industrie calédonienne est née à la fin du 19<sup>e</sup> siècle avec l'exploitation du nickel par Jules Garnier, John Higginson et Henry Marbeau et avec la création en 1880 de la Société Le Nickel. Quelques décennies plus tard et jusque dans les années 70, l'activité économique se développant, nombre d'industries de transformation voient le jour, marquant ainsi le début de l'épopée de grands noms de l'industrie calédonienne telles que les Imprimeries réunies de Nouméa (IRN) en 1934, Le Froid en 1943, Énercal en 1955, Café Calédonien en 1966 ou encore Holcim en 1972.

Les années 80 marquent quant à elles, un tournant dans le développement de l'industrie calédonienne. Portées par une politique forte de soutien, des centaines d'entreprises tentent l'expérience de la transformation locale et dès lors, l'industrie calédonienne n'a eu de cesse de s'étoffer dans tous les secteurs d'activité. Dans leur grande majorité, les industries sont aujourd'hui de taille petite ou moyenne et sont installées à Nouméa ou en périphérie. Néanmoins, l'usine de transformation du nickel en province nord est en train de changer la cartographie.

## OÙ VOIR L'EXPOSITION L'INDUSTRIE, L'ART D'UN PAYS ?

Elle est présentée au grand public depuis le 19 décembre dernier et sera visible jusqu'en avril 2014 aux dates et aux lieux suivants :

- À l'aéroport international de Nouméa La Tontouta : jusqu'à la mi-février
- Au complexe Le Centre à Ducos de mi-février à fin mars
- En Brousse : courant avril les lieux seront précisés ultérieurement.



# Agences CCI de Brousse : un accompagnement de proximité

Lieux d'échanges privilégiés entre entrepreneurs, conseillers et décideurs économiques, les agences CCI situées à Bourail, Koumac, Poindimié et Pont-Blanc à Koné, dispensent les mêmes prestations que celles proposées au siège de Nouméa, avec des solutions adaptées au contexte local.



Agence CCI de Pont-Blanc à Koné

6

Conseils et suivis personnalisés, aide à la création et reprise d'entreprise, accompagnement en gestion, centres de formalités et d'informations économiques, formations, tels sont les services dispensés par la CCI sur tout le territoire. Experts en leur domaine et connaissant les problématiques propres à chaque zone, les conseillers de la Chambre consulaire interviennent sur l'ensemble des agences pour aiguiller les chefs d'entreprise et porteurs de projet de façon personnalisée, en matière juridique, fiscale, comptable et

sociale.

En plus de ces missions, ils organisent régulièrement des événements, conférences et réunions d'information qui favorisent les échanges.

## Une mine d'informations économiques

À Pont-Blanc, le centre de documentation de la CCI met à disposition des entrepreneurs une véritable mine d'informations économiques. Que vous recherchiez des données statistiques, des

réglementations, un article de presse ou tout autre élément d'ordre économique, les conseillers pourront vous accueillir et vous renseigner. Le centre effectue une revue de presse quotidienne qui permet de suivre l'actualité du territoire et de ses entreprises et met également en libre consultation sur place de nombreux magazines économiques. Il dispose par ailleurs d'un poste multimédia qui permet la navigation Internet, et l'utilisation du Pack Office.

### Plus d'informations :

Centre d'informations économiques : du lundi au vendredi, de 7h30 à 11h30 et de 12h30 à 17h. Tél. 42 68 20 - [kne@cci.nc](mailto:kne@cci.nc)

## DES PETITS DÉJEUNERS D'INFORMATION

Et pour mieux informer les entrepreneurs sur les prestations qu'elle propose, la CCI organise dans chaque agence de Brousse des petits déjeuners d'information. L'occasion pour les participants de découvrir autour d'un café et d'un croissant, les services, aides, formations et accompagnements dont ils peuvent bénéficier. C'est aussi l'opportunité pour eux de rencontrer leur conseiller et de bénéficier par la suite d'un rendez-vous personnalisé pour répondre aux demandes spécifiques.

### Agenda des petits déjeuners 2014

De 8h à 9h30 dans toutes les agences de Brousse les mercredis 12 février, 12 mars, 23 avril et 18 juin.

La participation étant gratuite et le nombre de places limité, il est conseillé de réserver auprès de son agence :

Bourail : Gyslène Dambreville - 44 11 90 / 76 92 90 / [brl@cci.nc](mailto:brl@cci.nc)

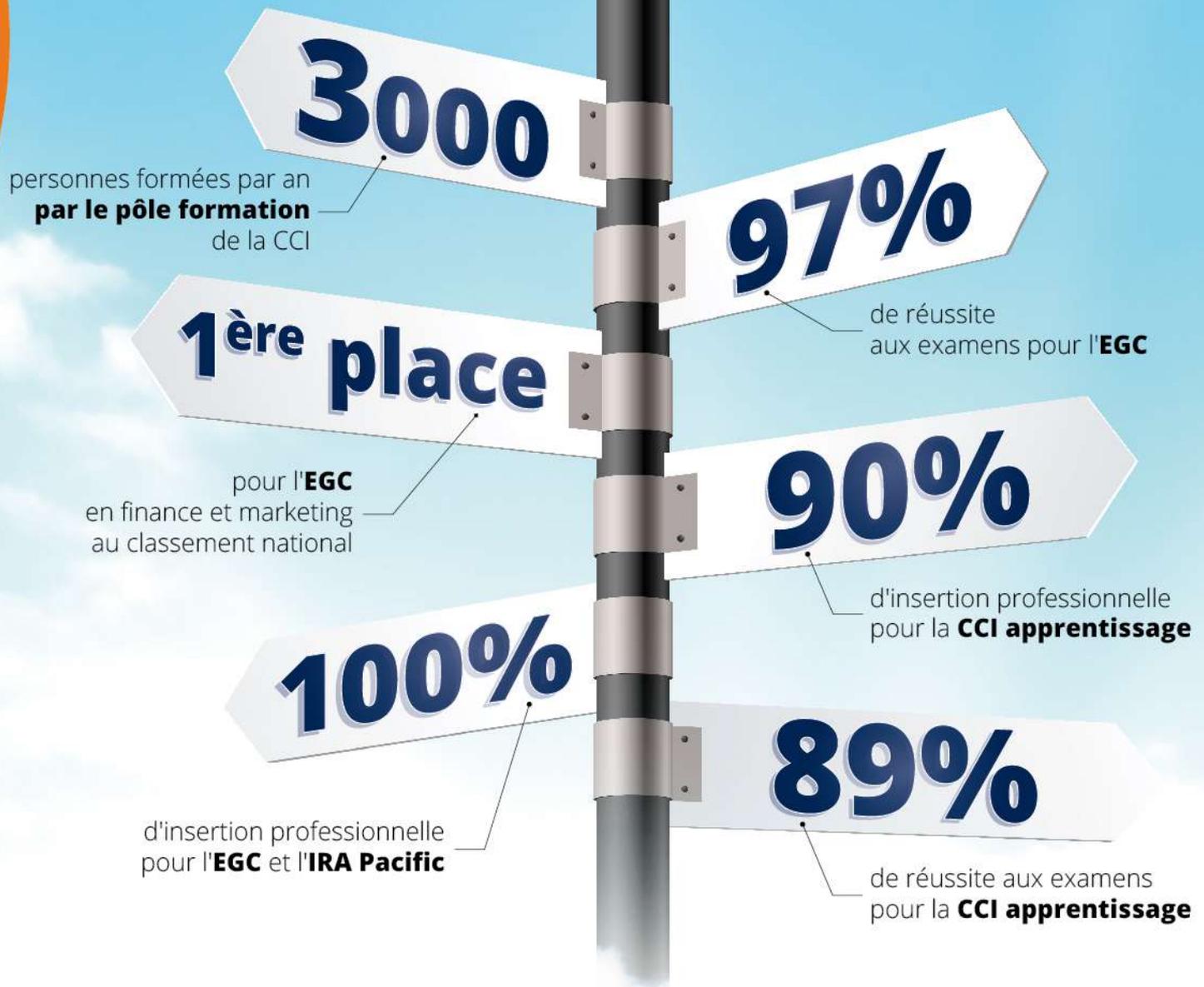
Koné : Yorhan Leherle - 42 68 20 / 77 51 87 / [kne@cci.nc](mailto:kne@cci.nc)

Koumac : Alban Tissot - 42 36 15 / 76 10 04 / [kmc@cci.nc](mailto:kmc@cci.nc)

Poindimié : Adriana Waka Ceou - 42 74 82 / [pdm@cci.nc](mailto:pdm@cci.nc)

## LES PERMANENCES DE POINDIMIÉ ET DE LA FOA

Un conseiller entreprises sera présent à l'agence de Poindimié et dans les locaux de la salle de réunion du pavillon Julien Lemaitre au sein de l'antenne de la CMA de La Foa les vendredis 21 février et 7 mars de 9h à 12h. En plus d'effectuer les formalités d'entreprise, les conseillers sont à l'écoute des entrepreneurs pour les accompagner dans leur gestion quotidienne et leurs démarches.



des formations qui vous ouvrent la voie de l'excellence  
**pour l'insertion professionnelle**

BRAVO À NOS ÉTUDIANTS !

La CCI forme pour l'emploi  
 en fonction des besoins des entreprises

# Ecobag, le sac en papier sous toutes ses formes

Depuis 2011, la société Ecobag s'est tournée vers une nouvelle activité : la fabrication locale de sacs en papier. Des produits écologiques et recyclables qui progressivement prennent leur place dans un marché dominé par le sac plastique. Pour Jean-Philippe Locker et Laurent Dassenoy, co-gérants d'Ecobag, l'avenir c'est le papier.



Hier encore en phase de montée en puissance et de stabilisation de l'activité, l'entreprise connaît aujourd'hui un récent développement. Une nouvelle gamme est disponible : le sac à fond carré imprimé ou le shopping bag, très en vogue car à la fois esthétique et écologique. Autre axe de développement : le sac baguette publicitaire. « Nous allons proposer à des entreprises de se servir du sac baguette comme support publicitaire. Entre le Grand Nouméa et Tontouta, il se vend par mois 1,8 million de baguettes, note Jean-Philippe Locker. Ces sacs seront gratuits pour les boulangeries et revendeurs de pain. Ce qui m'amène à conclure qu'une protection de marché aboutit à un partenariat gagnant-gagnant. »

8

Benoît Lutz / Agence CCI de Pont-Blanc à Koné

C'est dans la Ziza de Païta que la société Ecobag s'est installée en 2011. Mais l'idée de réaliser des sacs en papier localement a mûri pendant plusieurs années. « Lorsque j'ai créé, en 2001, la société CMF, spécialisée dans la fabrication du carton, j'avais pensé également à la fabrication des sacs en papier, explique Jean-Philippe Locker, co-gérant d'Ecobag et gérant de CMF. Mais les investissements quant aux machines étaient plus lourds au démarrage de l'activité ». Il aura donc fallu dix années pour que Jean-Philippe Locker et Laurent Dassenoy se lancent dans cette nouvelle aventure. Ecobag est la seule entreprise sur le territoire à offrir ce choix. Depuis deux ans, son activité monte en puissance et les sacs en papier parviennent à s'installer sur un marché essentiellement dominé par les sacs en plastique. « Le prix de vente d'un sac en papier est supérieur au prix d'un sac en plastique ici comme partout dans le monde, mais notre produit possède de nombreux avantages : être de qualité, écologique, recyclable et biodégradable », souligne Jean-Philippe Locker.

## Du sac standard à la carte

Les co-gérants d'Ecobag s'attachent à concevoir des sacs en papier dans le respect de l'environnement. « Le papier qui provient d'Europe est issu de forêts durablement gérées. Nos encres d'impression et nos colles sont à l'eau pour éviter de nuire à l'environnement », précise Laurent Dassenoy. Au centre du dispositif, une machine rotative, dans laquelle est inséré sous forme de bobines le papier prédécoupé à la largeur et au modèle voulus. Une machine qui peut également imprimer logos, enseignes, gammes, etc. « Nous pouvons répondre ainsi à toute demande personnalisée de nos clients », poursuit Laurent Dassenoy. La capacité de production atteint sur l'année 32 millions de sacs en papier. La grande majorité de la clientèle comprend les métiers de bouche, l'industrie, la distribution. « Au démarrage de notre activité, nous avons d'abord ciblé les boulangeries et les magasins qui vendent du pain, gros consommateurs de sacs en papier », relate Jean-Philippe Locker.

## Contact

Ecobag - Lot 29 - Ziza Païta  
Tél. : 77 55 27 ou 79 57 95  
E-mail : ecobagnc@gmail.com



# BCinet

## La liberté, ça compte...

[www.bci.nc](http://www.bci.nc)



**BCinetPrimo,  
Plus ou Pro,**  
accédez à  
vos comptes  
en ligne en  
toute liberté !

Abonnement en ligne  
directe sur [www.bci.nc](http://www.bci.nc)  
(rubrique Banque en ligne)



Accessible **24h/24 et 7j/7**  
à partir du monde entier



Disponible sur **ordinateurs  
tablettes et smartphones**



Un abonnement  
**MULTI-comptes**



Vos **relevés de compte**  
en ligne



Des **relevés électroniques**  
(au format PDF)



Vos virements  
**internationaux**



Vos **virements** sur  
la Nouvelle-Calédonie,  
Wallis & Futuna, la Polynésie  
Française, mais aussi  
la France métropolitaine  
**GRATUITS en illimité**



Vos **encours**  
de **cartes** bancaires



Vos encours  
de **crédits**



Commande de **chèquiers**  
et **RIB** en ligne



**L'exclusivité** du compte  
remunéré Arobase



Un niveau de **sécurité**  
inégalé, grâce au **DIGIPASS**  
et à **BCIPASS** (sur Smartphone)



BCinet Pro : **Relevés  
d'opérations intégrables**  
et Transferts d'opérations sous  
forme de fichiers

+ d'info au **256 990**  
coût d'un appel local

[www.bci.nc](http://www.bci.nc)

**BCI**

Groupe BRED

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

## LA SEMA VOIT LA VIE EN NUMÉRIQUE

36 ans d'existence pour la Société d'ébénisterie, de menuiserie et d'agencement (SEMA) et voilà déjà quelques années que l'atelier s'est équipé d'une machine à commande numérique (CNC). En novembre 2013, l'entreprise a réceptionné 2 nouvelles CNC plus perfectionnées, capables de traiter des panneaux de plus grandes dimensions. Non seulement la SEMA peut désormais voir plus grand et répondre à de nouveaux appels d'offres mais elle prend soin du bien-être de son personnel qualifié qui voit son travail être facilité et sécurisé. Le bureau d'études quant à lui joue un rôle de plus en plus prépondérant avec le travail de conception. Ces nouvelles CNC permettent une optimisation de la matière première et génèrent des économies importantes en amont comme en aval dans le traitement des déchets. Selon Christophe Chalier, l'un des 3 co-gérants de la SEMA « *l'entreprise peut également sous-traiter le travail d'autres menuiseries* ». C'est l'heure du numérique et la SEMA est au rendez-vous !

SEMA, 4 rue Lavoisier (Ducos). Tél. : 28 36 20



10

## La Vie Claire ouvre une deuxième boutique

9 ans après l'ouverture de la boutique d'épicerie biologique La Vie Claire au centre-ville en décembre 2004, l'enseigne a ouvert fin 2013 un 2<sup>e</sup> magasin au Complexe la Promenade à l'Anse Vata. 90 m<sup>2</sup> de surface où les amateurs de bio trouvent tous les produits d'origine biologique de l'enseigne métropolitaine qui existe depuis 1946 : un grand choix d'huiles vierges, de farines, de végétaux, de céréales, de fruits secs, de confitures sans sucre, de produits sans gluten, de produits écologiques pour toute la maison. La Vie Claire c'est aussi une offre de produits locaux sans pesticides en provenance des tribus.

La Vie Claire - Complexe la Promenade, tél. : 28 31 72.  
32 rue de la République (centre-ville), tél. : 28 20 01.  
[www.lavie Claire.com](http://www.lavie Claire.com) / Page Facebook : la vie claire nouméa.



## 30 mn

C'est désormais le temps d'attente au lieu d'une heure pour les passagers en partance à l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta entre le début de l'enregistrement et l'ouverture des contrôles de sûreté et d'immigration. Le temps gagné et la fluidité qu'apporte cette modification permet aux passagers de profiter plus longuement de tous les services qui leur sont offerts : boutiques hors taxes, comptoir de livraison des achats hors taxes réalisés en ville, salon de rafraîchissement avec boissons, glaces et sandwiches, aire de jeux pour les enfants, connexion wifi, etc. Autre nouveau service offert par l'aéroport : la création d'une file prioritaire en amont des contrôles, ouverte aux personnes à mobilité réduite, aux enfants non accompagnés et aux passagers « business class ». Ces nouveaux services ont été mis en place en partenariat avec les partenaires de la plate-forme, en particulier la Police aux frontières et le sous-traitant Espace surveillance.

Aéroport international Nouméa- La Tontouta, bureau d'accueil et d'information au 35 11 18  
[www.tontouta-aeroport.nc](http://www.tontouta-aeroport.nc)

## 40 ans de Batical



En octobre 2013, la société Batical a fêté ses 40 ans en organisant un jeu qui a permis à quelques heureux élus de gagner une tablette iPad. Avec 2 sites, celui de Ducos ouvert en 1992 et celui de Koné ouvert en 2012, Batical est devenu un acteur incontournable dans la fabrication et la commercialisation de volet roulant et rideau métallique, menuiserie aluminium et PVC, store intérieur et extérieur. Les produits commercialisés sont fabriqués localement dans cinq ateliers de production de l'entreprise. Pour Frédéric Bordes, responsable commercial : « *Batical c'est aujourd'hui 4 500 m<sup>2</sup> d'ateliers, 400 m<sup>2</sup> de showroom et 85 employés. Produits innovants, savoir-faire, écoute du client sont les clés de notre succès* ».

Batical, 30 rue Fernand Forest (Ducos). Tél. : 24 32 43  
646 rue des Cassis (Koné). Tél. : 47 52 75

## 🌀 Oyé Oyé Ducos a changé de rue

Le magasin Oyé Oyé de Ducos a déménagé en fin d'année dernière et se situe maintenant entre le magasin Fly et Tupocal. Un changement qui permet à l'enseigne de proposer à ses clients une surface de vente agrandie. Ainsi de nouveaux rayons ont vu le jour ou se sont développés : animalerie, pêche, chaussures, décoration de la maison, accessoires pour la cuisine, etc. L'enseigne dispose de trois magasins : Ducos, Nouméa centre-ville et Koné. Oyé Oyé offre une large gamme de produits utiles, pratiques et astucieux pour le jardin, les loisirs, l'automobile et la maison, le tout à prix attractifs.

- 🌀 Oyé Oyé à Koné : Lot les Cassis. Tél. : 47 39 02.  
Centre-ville: 23 rue du Général Galliéni  
Ducos : rue Fulton. Tél. : 27 32 00



## LE TRI, C'EST DÉSORMAIS POSSIBLE À NOUMÉA

Depuis décembre 2013, la ville de Nouméa, responsable de la collecte des déchets, a mis à la disposition des habitants des points d'apport volontaire qui permettent un tri sélectif des déchets. Les bornes bleues pour les papiers, journaux, revues et magazines, et les bornes jaunes pour l'aluminium, sont installées sur 32 sites répartis équitablement dans les différents quartiers de la commune. La ville de Nouméa souhaite ainsi contribuer activement à la protection de l'environnement en permettant, grâce à ce tri sélectif, la réduction du volume des déchets ménagers et le recyclage des matières premières. La ville a également installé 3 bornes textiles devant le Secours catholique (8 rue Berthelot à la Vallée-du-Tir), la Croix Rouge (32, rue de Sébastopol au centre-ville) et Saint Vincent de Paul (1, rue Calmette à la Vallée-du-Tir) afin que chacun puisse déposer les vêtements destinés au don.

- 🌀 Pour plus d'information sur les points d'apport volontaire, contacter le service Environnement propreté et espaces verts de la Ville de Nouméa au 27 98 27 et visiter le site [www.noumea.nc/pav](http://www.noumea.nc/pav)

## 🌀 Bleu piscines s'installe à Ducos

Après l'incendie qui a en partie détruit les anciens locaux de Bleu piscines, l'enseigne rouvre ses portes dans un tout nouveau lieu à Ducos. Une renaissance qui permet aux trois gérants Daniel Chwilkowski, Alexandre Ninin et Gyann Petges de regarder l'avenir avec confiance. Bleu piscines c'est une surface de vente de 120m<sup>2</sup> et un show-room de la même surface. La boutique présente tous les accessoires indispensables pour les piscines : sels, produits chimiques, filtration (pompes et filtres), sans oublier le service après-vente.

Le site Internet [www.bleupiscines.nc](http://www.bleupiscines.nc) permet d'acheter en ligne les accessoires avec un service de livraison à domicile ou sur votre lieu de travail.

- 🌀 Bleu piscines, 10 rue Pelatan (à côté de la CSP) à Ducos. Tél. : 41 42 10. Page Facebook : bleu piscines

## 🌀 Tourisme à la Foa



### **Couleur Mangue, chambres et table d'hôtes, a ouvert ses portes dans le village de La Foa en mai 2013.**

Liliane Molho vous accueille dans un grand jardin ombragé à une heure et quart de Nouméa et vous propose deux chambres équipées de brasseur d'air, pour deux personnes. Vous avez accès à des toilettes et douche à l'italienne privées, une cuisine extérieure avec réfrigérateur, cuisinière et barbecue. Draps de lit et serviettes sont fournis et pour ceux qui désirent rester connectés, l'accès Wifi est offert. Le petit-déjeuner et le diner sont servis sur réservation et uniquement aux

personnes hébergées en chambre d'hôtes. Sur place, La Foa plongée, dirigée par Thierry Godbillot (moniteur brevet d'État), vous propose des sorties en mer, des formations, baptêmes et entraînements. Des packages chambre d'hôtes / plongée vous sont proposés.

- 🌀 Couleur Mangue : [www.jeco.nc/vitrines/couleur-mangue](http://www.jeco.nc/vitrines/couleur-mangue)  
Tél. : 79 50 59  
La Foa plongée : [www.jeco.nc/vitrines/la-foa-plongee](http://www.jeco.nc/vitrines/la-foa-plongee)  
Tél. : 99 99 77



# Designez-moi un espace !

Benjamin Agnès a tout juste 23 ans. À peine sorti de l'école, il y a un peu plus d'un an, il créait son entreprise Espace Design NC, un bureau d'études et de création graphique qui vient d'intégrer Espace Performance, la pépinière d'entreprises de la CCI de Nouméa. Son credo : imaginer et dessiner pour aider les autres à se projeter. Rencontre.

## CCI Info : Comment est né Espace Design NC ?

**Benjamin Agnès :** À l'origine, c'est un projet qui s'est imposé à moi. Après cinq ans d'études en Métropole dans une école d'architecture et de design d'intérieur, j'ai décidé de revenir exercer mon métier en Nouvelle-Calédonie. Comme beaucoup, j'ai cherché un emploi dans des agences d'architecture, en vain. Fin 2012, j'ai participé à mon premier grand projet dans le cadre du 1% artistique, pour la réalisation d'œuvres d'art destinées au nouveau centre administratif de la province sud. Mon projet d'habillage d'un mur a été retenu pour la finale... et c'est ce qui m'a lancé ! Après cette expérience, je me suis dit « pourquoi ne pas me mettre à mon compte ? ». Espace Design NC est né avec ce premier projet...



12

## Concrètement, en quoi consiste votre métier ?

Je suis designer. Mon rôle est d'imaginer et de visualiser des espaces pour aider les gens – professionnels ou particuliers – à se projeter. Le champ d'action est assez vaste et peut aller du dessin de mobilier à celui de produits, d'intérieurs, de structures d'aménagements... Il faut de la rigueur et le sens du détail ! Je fournis alors des images de synthèse pour que le concept

prenne forme dans l'imaginaire des clients. Un architecte peut, par exemple, faire appel à Espace Design NC pour mettre en valeur une structure ; un particulier peut me demander de trouver une solution pour aménager au mieux son espace intérieur. À titre d'exemple, j'ai eu l'occasion de réaliser les dessins des meubles pour Marlène Alma ou encore de concevoir les structures de l'exposition *Géant des mers* pour l'Aquarium des lagons.

## Quels sont vos projets de développement ?

Depuis quelques mois, les clients commencent petit à petit à affluer. À court terme, je souhaite continuer sur ma lancée pour développer mes compétences... et celles de l'entreprise ! Mais rejoindre la pépinière Espace Performance est déjà un grand pas en avant. Cela me permet d'avoir un local et plus de visibilité auprès du grand public et de mes pairs. À plus long terme, mon souhait serait de créer un bureau d'études. En réalité, en Nouvelle-Calédonie, le métier de designer n'est pas très développé. J'aimerais contribuer à le faire connaître, aider à montrer qu'on peut se servir du côté "artiste" souvent raillé pour en faire un véritable métier. Car nous, les designers, ne cherchons pas uniquement à faire du beau... On fait d'abord du pratique, et du fonctionnel !

**BCI.net**  
La liberté, ça compte...  
[www.bci.nc](http://www.bci.nc)  
+ d'info au 256 990  
coût d'un appel local  
[www.bci.nc](http://www.bci.nc)  
Banque Calédonienne d'Investissement • SAEI au capital de 7,5 milliards XPF • Siège social : 54, avenue de la Victoire - BP 95 - 98849 Nouméa Cedex  
Tél. 25 65 65 - Fax (837) 27 40 35 • RCS Nouméa 58 0 015 479 - Riote n° 0 015 479 001

❖ Espace Design NC  
15 rue de Verdun - 98849 Nouméa  
Tél. : 91 01 11  
[espacedesignnc@icloud.com](mailto:espacedesignnc@icloud.com)  
Facebook : [espacedesignnc](https://www.facebook.com/espacedesignnc)

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

# RAPIDO

L'ENTRETIEN DE VOTRE VOITURE.  
TOUTES MARQUES & SANS RDV.



## FORFAIT VIDANGE

à partir de

**9500 F\***

Exemple pour une Kia Rio.



FORFAIT  
VIDANGE



FORFAIT  
RÉVISION



FORFAIT  
CLIM



FORFAIT  
AMORTISSEURS



FORFAIT  
FREINS



FORFAIT  
PNEUS



**RAPIDO**

SERVICE PRESTO À PRIX MOLLO !

Jeandot  
**j**

Tél. 23 01 26  
177 RUE J. IEKAWÉ - 7<sup>ème</sup> KM - BP D4  
98848 NOUMEA CEDEX  
Ouvert en continu de 7H à 17H du lundi au vendredi  
Samedi matin de 7H30 à 11H30

\*Forfait pièces et main d'oeuvre, comprenant l'huile, le filtre à huile, recharge lave-glace, contrôle visuel des éléments de sécurité du véhicule.

# Le Pacifik : un complexe dynamique au cœur de Koné

À l'entrée du village de Koné, en face de la mairie, se dressera bientôt Le Pacifik, un complexe réunissant locaux commerciaux, espaces professionnels et une résidence hôtelière. Porté par le pôle immobilier du groupe Aline, ce projet ambitieux est estimé par son promoteur à environ deux milliards de francs XPF.



14

Il va s'appeler Le Pacifik. Avec un K comme Koné et une façade sobre et élégante qui est pour l'instant à l'état de projet. Ses 3 000 m<sup>2</sup> d'espaces modulables s'adressent à ceux qui démarrent ou développent leur activité dans le nord puisqu'il sera situé au cœur de VKP, une vaste zone de chalandise en pleine expansion. Plus de 600 m<sup>2</sup> d'espaces verts, une centaine de places de parking sécurisés, deux ascenseurs et une résidence hôtelière de trente-cinq unités pouvant accueillir jusqu'à cent vingt clients par jour avec piscine, salle de séminaire et bar snacking ouvert en continu, le complexe se positionne d'emblée comme un produit haut de gamme. Tourné vers le confort de ses utilisateurs il est également vertueux en termes de consommation d'énergie. Responsable du pilotage général du projet, Noémie Chene, trente-trois ans, représente le pôle immobilier du groupe Aline en Nouvelle-Calédonie. Mme Chene a aujourd'hui pour mission de donner corps à ce projet emblématique qui va transformer

l'entrée du chef-lieu de la province nord et participer à l'effort d'aménagement du quartier. « *Nous sommes très attachés à l'ambiance qui se dégagera de ce corps de bâtiment* » explique-t-elle, « nous voulons en faire un lieu vivant et ouvert en privilégiant les commerces de proximité en rez-de-chaussée. »

## Calendrier

Côté commercialisation, c'est MAXImmo, une agence immobilière présente à la fois à Pouembout et à Nouméa, qui est partenaire du projet : la campagne de promotion et de réservation est lancée depuis fin janvier, et le premier coup de pioche est prévu au début du second semestre 2014. Le chantier – hors apparteil – devrait être livré un an plus tard. Quant à la résidence hôtelière, son calendrier est tributaire du dossier de défiscalisation qui a été déposé en fin d'année dernière, et sa livraison est programmée à ce jour dix-huit mois après la fin de la première tranche.

## Contact

Noémie Chene au 43 98 97.  
Email : [noemie.chene@aline.nc](mailto:noemie.chene@aline.nc).

## UNE VILLE QUI BOUGE

Koné, la ville qui bouge. Le slogan de la municipalité n'est pas usurpé : au cœur de la zone dite VKP, le chef-lieu de la province nord profite à plein de l'effet KNS et connaît depuis dix ans un développement impressionnant. Après une série de projets qui ont vu le jour récemment en zone péri-urbaine, le projet du Pacifik va contribuer à l'embellissement du village et augmenter l'offre, à terme, dans le domaine hôtelier : une bonne nouvelle pour tous ceux qui, un jour ou l'autre, se sont retrouvés confrontés à la difficulté de trouver une chambre à Koné pour un séjour de travail ou d'agrément.

# PARTEZ TRANQUILLE, MIRAGE VOYAGES S'OCCUPE DE TOUT...

EN NOUVELLE-CALÉDONIE OU À L'INTERNATIONAL,  
notre équipe est à votre disposition pour vous aider  
dans l'organisation de vos séjours :  
voyages sur mesure en famille ou entre amis,  
voyage de noces, déplacements professionnels...  
**CONTACTEZ-NOUS !**

**MIRAGE VOYAGES**  
Anse Vata - À côté du Surf  
Mail : [contact@mirage.nc](mailto:contact@mirage.nc)  
Tél. 27 41 31 - [www.mirage.nc](http://www.mirage.nc)  
f Mirage Voyages



UN REGARD AUTHENTIQUE SUR LE MONDE

**Inutile d'attendre  
la vie active  
pour s'équiper  
comme un Pro !**



**OFFICE**  
*Plus*

[www.officeplus.nc](http://www.officeplus.nc)  
65 avenue Foch

**Tél : 24 20 40**  
Fax : 27 89 32

## NOMINATIONS

M. Patrice Mussard a été nommé directeur des services fiscaux de la Nouvelle-Calédonie.  
*Arr. n°2013-2927/GNC du 22.10.13*  
*JONC n°8961 du 24.10.13*

M. Sébastien Chêne a été nommé en qualité de directeur de l'aviation civile.  
*Arr. n°2013-2887/GNC du 22.10.13*  
*JONC n°8962 du 31.10.13*

La composition de la Commission consultative de la certification professionnelle a été fixée par arrêté pour une durée de 5 ans. Elle est composée de représentants d'employeurs et de salariés.  
*Arr. n°2013-2955/GNC du 22.10.13*  
*JONC n°8963 du 31.10.13*

M. Régis Elbezis, M. Michel Sallenave et Mme Anne Heurtaux ont été désignés en qualité de représentants de l'État au sein du conseil d'administration de l'ADRAF pour une durée de 3 ans.  
*Arr. n°HC/SG/DAC/n°161 du 04.10.13*  
*JONC n°8969 du 21.11.13*

## CONSOMMATION

### Réglementation des prix

Les tarifs des prestations de crèche et de garde d'enfant sont soumis désormais au régime de la liberté contrôlée. Cela signifie que les entreprises exerçant ces activités doivent déposer au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie leurs prix, qui ne peuvent entrer en vigueur qu'à l'expiration d'un délai de 15 jours pendant lequel le gouvernement aura la possibilité de faire opposition à leur application.

*Arr. n°2013-3015/GNC du 29.10.13*  
*JONC n°8965 du 07.11.13*

### Gel des prix

Le gouvernement a précisé que les boissons sucrées (sodas additionnés de sucres et sirops de sucre), confiseries, chocolateries additionnées de sucre, locaux ou importés, sont exclus du champ d'application du gel des prix. Par ailleurs, s'agissant des autres produits soumis à la réglementation des prix plafonnés, le gouvernement peut autoriser l'ajustement du prix de référence des produits ou des services, sur justification des opérateurs, et selon certains critères définis. La demande de modification du prix de référence est déposée par chaque

opérateur pour chaque prix d'un produit ou d'un service, auprès de la direction des affaires économiques.

*Arr. n°2013-3021/GNC du 29.10.13*  
*Arr. n°2013-3023/GNC du 29.10.13*  
*JONC n°8965 du 07.11.13*

## DIVERS

### Transfert de compétences

La direction de la sécurité civile du haut-commissariat de la République a été transférée à la Nouvelle-Calédonie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, avec l'ensemble de ses biens, droits et obligations. M. Éric Backès a été nommé à cet effet directeur de la sécurité civile et de la gestion des risques de la Nouvelle-Calédonie. Une contention détermine par ailleurs les modalités de mise en oeuvre de ce transfert, notamment la liste des emplois concernés et celle des agents affectés à ces emplois, ainsi que la consistance des biens transférés.

*Décret n°2013-1250 du 27.12.13*  
*Arr. n°2014-99/GNC du 14.01.14*  
*JONC n°8995 du 23.01.14*  
*JORF du 28.12.13»*

### Formation professionnelle

Le Centre de formation professionnelle et de promotions agricoles (C.F.P.P.A.) sud est habilité à préparer au diplôme d'ouvrier aquacole qualifié spécialité crevetticulture.

*Arr. n°2013-2793/GNC du 01.10.13*  
*JONC n°8957 du 10.10.13*

### Professions réglementées

Les aliments lactés dont les protéines sont hydrolysées, et les aliments de régime, destinés aux nourrissons et enfants du premier âge (moins de 4 mois) sont

désormais des produits dont la vente au détail et la délivrance au public est réservée aux pharmaciens.

*Arr. n°2013-3043/GNC du 29.10.13*  
*JONC n°8965 du 07.11.13*

## TIC

### Économie numérique

Les orientations du Plan stratégique pour l'économie numérique ont été arrêtées par le Congrès. Le gouvernement a en effet affiché l'ambition que la Nouvelle-Calédonie devienne une cyber référence dans le Pacifique, en construisant un modèle de développement où les technologies de l'information et de la communication occuperont une place prépondérante. Un plan d'actions a été déterminé, avec pour objectifs le développement de la confiance numérique, c'est-à-dire la confiance des usagers avec les services publics ou des consommateurs avec le commerce électronique, mais aussi l'égalité d'accès. Dans cette perspective, le Conseil du numérique a été créé. Il a pour mission de réaliser le pilotage stratégique du numérique calédonien en associant les différents pouvoirs institutionnels et les partenaires privés. Il peut être consulté pour avis sur tout projet de réglementation susceptible d'avoir un impact sur l'économie numérique, et peut faire des propositions au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, aux provinces, aux communes, ou à toute entité publique ou privée chargée d'une mission de service public, sur tout sujet relatif au développement du numérique en Nouvelle-Calédonie.

*Dél. n°321 du 28.10.13 - Dél. n°322 du 28.10.13*  
*JONC n°8966 du 12.11.13*

## TITRES-REPAS

La loi du pays relative aux titres-repas a été publiée au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie, et est donc effective sur le territoire. Le titre-repas est un titre spécial de paiement, que l'employeur peut octroyer à l'ensemble de ses salariés, afin de leur permettre de payer le prix d'un repas consommé au restaurant, ou acheté auprès d'entreprises exerçant une activité de vente de repas à consommer sur place ou à emporter. L'employeur est libre de fixer le montant du titre-repas qu'il octroie à son personnel. Les titres sont émis sous forme papier ou dématérialisée, par un émetteur spécialisé, qui les cède à l'employeur contre paiement de leur valeur et d'une commission le cas échéant. L'avantage majeur est que lorsque l'employeur contribue à l'acquisition de titres-repas, le complément de rémunération qui en résulte pour le salarié bénéficiaire est exonéré d'impôt sur le revenu dans la limite de 1 000 XPF par titre, et exclu des rémunérations servant de base au calcul des cotisations sociales.

*Lp. N°2013-9 du 22.11.13 - JONC n°8971 du 28.11.13*

## TAUX DE L'USURE AU 4<sup>E</sup> TRIMESTRE 2013

### PRÊTS AUX PERSONNES MORALES

(hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole, ou professionnelle non commerciale)

- Prêts pour achat ou vente à tempérament .....	7,96 %
- Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans .....	3,76 %
- Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans .....	4,83 %
- Découverts en compte .....	13,31 %
- Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans .....	4,36 %

### PRÊTS AUX PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

- Découverts en compte .....	13,31 %
------------------------------	---------

### PRÊTS AUX PARTICULIERS

#### Prêts immobiliers

- Prêts à taux fixe .....	5,04 %
- Prêts à taux variable .....	4,51 %
- Prêts relais .....	5,23 %

#### Autres crédits

- Prêts inférieurs ou égaux à 357 995 <sup>F</sup> .....	20,23 %
- Entre 357 995 <sup>F</sup> et 715 990 <sup>F</sup> .....	15,12 %
- Supérieurs à 715 990 <sup>F</sup> .....	10,35 %

### INTÉRÊT LÉGAL

Vos factures ne sont pas réglées à temps et vous envisagez de réclamer des intérêts de retard ? Deux solutions... :

- Vous avez prévu dans vos conditions de paiement un intérêt conventionnel que vous réclamerez après mise en demeure de payer.
- Vous n'avez rien prévu et vous devrez appliquer l'intérêt légal, toujours après mise en demeure de payer.

2013 .....	0,04 %
2012 .....	0,71 %
2011 .....	0,38 %
2010 .....	0,65 %
2009 .....	3,79 %

### TAUX DE BASE BANCAIRE

TBB moyen pondéré : 6,60 %

Source : Institut d'émission d'outre-mer

## IRL, INDICE DE RÉVISION DES LOYERS D'HABITATION



Créé en 2007, cet indice est venu remplacer le BT21 uniquement dans le cadre des loyers d'habitation. À compter du 11 octobre 2012, pour les baux conclus ou renouvelés après le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les loyers des locaux à usage

d'habitation peuvent être revalorisés suivant l'indice de révision des loyers, dans la limite maximale de 2% par an, conformément à la délibération n°152 du 28 septembre 2011 relative à la révision du prix des loyers. IRL (Base 100 en décembre 2006).

IRL novembre : 119,82 / IRL décembre : 119,92\*

- Pour tout renseignement, contactez la Direction des affaires économiques : tél. 23 22 50 - dae@gouv.nc

## INDICE ET TAUX

- Prix décembre 2013	105,03 %
- Prix décembre 2013 hors tabac	104,89 %
- Inflation 2013 hors tabac	+ 0,70 %
- Inflation générale 2013	+ 0,70 %

### SALAIRE MINIMUM GARANTI (DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> MARS 2013)

- SMG horaire	899,32 <sup>F</sup>
- SMG mensuel	151 985 <sup>F</sup>

### SALAIRE MINIMUM AGRICOLE (DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> MARS 2013)

- SMAG horaire	764,63 <sup>F</sup>
- SMAG mensuel	129 189 <sup>F</sup>

## FEUILLE DE PAIE

### LES PLAFONDS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2013

- Plafond Cafat	349 400 <sup>F</sup>
- Plafond maladie Cafat / Ruamm	
- Tranche 1	490 700 <sup>F</sup>
- Tranche 2 (jusqu'à 5 073 500 F CFP)	490 701 <sup>F</sup>
- Plafond FSH (fonds social de l'habitat)	294 900 <sup>F</sup>
Délibération modifiée n° 210 du 30.10.1992 - Article 2	
- Plafond Formation professionnelle	349 400 <sup>F</sup>
Articles Lp 720-1 à 720-5 et R 720-3 du Code des impôts de Nouvelle-Calédonie	

Pour toute information complémentaire, contactez la Cafat : Tél. 25 58 00

## ÉVOLUTION DU BT21

	2012	2013
Janvier	96	101,34
Février	96,23	101,30
Mars	98,43	101,29
Avril	98,67	101,44
Mai	99,01	101,66
Juin	99,16	101,70
Juillet	99,18	101,66
Août	99,20	101,67
Septembre	99,54	101,51
Octobre	100,15	101,45
Novembre	100,02	101,53
Décembre	100	101,46*

Attention, index BT21 rénové (voir [www.isee.nc](http://www.isee.nc) ou contactez le Centre d'informations économiques de la CCI pour plus de renseignements - Tél. 24 31 20 - [doc@cci.nc](mailto:doc@cci.nc)).

Base 100 : décembre 2012.

\* = Indice provisoire.

# Production agricole, objectif : qualité !

En 2008, l'Établissement de régulation des prix agricoles (Erpa) initie une démarche qui aboutira, dès 2010, à la délivrance des premiers signes d'identification à des exploitations agricoles calédoniennes. Quels sont ces signes, quelle est leur raison d'être, comment sont-ils attribués ? Tour d'horizon...

Tout part d'un constat. Une étude menée en 2001 auprès des consommateurs calédoniens, quant à leur perception des produits agricoles locaux, avait été rassurante. Sept ans plus tard, changement de ton. Sans être alarmistes, les résultats de la nouvelle étude attestent d'une confiance écornée. Les consommateurs craignent l'introduction de pesticides, se montrent plus attentifs quant aux règlements phytosanitaires, réclament d'être mieux informés. En clair, les consommateurs font preuve de plus de maturité.

L'Erpa engage alors une large réflexion sur la qualité des productions agricoles calédoniennes. Une réflexion à laquelle sont naturellement associés les chambres consulaires, les provinces, le gouvernement et des associations de consommateurs. Dans un souci de pragmatisme, les partenaires vont alors s'appuyer sur un schéma ayant fait ses preuves en Métropole, tout en l'adaptant au contexte local.

## Des labels de reconnaissance

Cinq labels vont ainsi voir le jour. Trois d'entre eux ont vocation à protéger l'environnement, à respecter la santé des opérateurs, des consommateurs et le bien-être animal :

-l'agriculture responsable (AR par la suite) qui certifie une gestion d'exploitation agricole limitant son impact environnemental et assurant une maîtrise des qualités sanitaires des productions ;

-l'AR & protection biologique intégrée qui, en sus des critères de l'AR, valorise une stratégie de protection des végétaux donnant la priorité à la lutte biologique (par opposition à une lutte basée exclusivement sur des produits phytosanitaires...);

-l'agriculture biologique dont les principes sont ceux de la norme océanienne d'agriculture biologique (consultables sur [www.biocaledonia.canalblog.com](http://www.biocaledonia.canalblog.com));

-le signe Qualité supérieure récompense quant à lui des modes de production ou de fabrication attestant de qualités organoleptiques supérieures ;

-enfin, le label Certifié authentique a pour motif de valoriser des notions de terroir, des savoir-faire traditionnels, etc.

## Une attribution normée

Théo Gontard, chargé de mission à l'Erpa, nous rappelle les principaux enjeux de ces différents labels : « L'objectif de ces signes d'identification est tout à la fois de renforcer l'information des consommateurs, de valoriser les savoir-faire locaux, de fixer la production sur l'ensemble du territoire et de contribuer à l'accroissement de la qualité des produits ».

Ces signes ne sont pas délivrés au petit bonheur la chance, loin de là ! Des cahiers des charges sont préalablement rédigés par des organismes de défense et de gestion (regroupant producteurs, distributeurs, consommateurs...). Ceux-ci sont ensuite soumis à l'approbation de l'organisme de

gestion mandaté (actuellement la Société de certification du Pacifique). Il revient enfin à l'organisme de gestion<sup>1</sup> de juger le cahier des charges recevable. À quoi s'ajoutent des opérations de contrôle interne et externe menées chez les exploitants postulant à tel ou tel agrément.

## Une certification en devenir

Une fois celui-ci obtenu, il est valable trois ans et un audit de contrôle permet ensuite son renouvellement. Huit exploitations agricoles bénéficient aujourd'hui de l'appellation Agriculture responsable (une vingtaine sont espérées en 2014) et les six armements de pêche calédoniens sont en passe d'obtenir la certification Pêche responsable. D'ores et déjà, ces signes d'identification sont adoués tant par les producteurs que par les consommateurs. Seul bémol : le manque d'outils réglementaires venant officialiser juridiquement et politiquement cette démarche. Les textes sont néanmoins en cours de finalisation et devraient être présentés au Congrès début 2014.

## Contact :

Julie Deffieux, animatrice des organismes de défense et de gestion (ODG).  
Tél. : 24 63 71.  
Email : [jdeffieux@canc.nc](mailto:jdeffieux@canc.nc)



<sup>1</sup> Sont membres de l'organisme de gestion (OG) : l'Erpa, le gouvernement, les provinces, les 3 chambres consulaires, UFC Que Choisir et FO Consommateur

# Ne vous faites pas plumer!

Choisissez  
**RICOH**  
Photocopieurs  
Imprimantes



**BUROCAL**

11Bis, Route de la Baie des Dames - DUCOS

**28-52-53**

**78-16-16**

## LE SURF HÔTEL

NOUMEA

Séminaires  
Conférences  
Formations  
Réunions



Grands  
Hôtels  
DU NORD CALÉDONNIEN

Le Studio

Le Surf Hôtel vous propose ses formules location de salles.

> Des solutions adaptées à tous vos besoins :

- 3 salles de conférence (capacité : jusqu'à 100 personnes)
- Service banquetting

### Salles équipées :

- Paper board,
- Micro,
- Vidéoprojecteur,
- Écran,
- Bloc notes, Stylos...



Authentiquement différents

rez@ghnc.nc / www.grands-hotels.nc  Les grands Hôtels du Nord Calédonien

**24 24 77**



# L'apprentissage : une filière d'excellence



© Fred Payet

## Dossier

# Des formations adaptées au tissu économique

Autrefois considérées comme "une voie de garage", les formations par alternance sous contrat d'apprentissage se révèlent aujourd'hui très adaptées aux exigences du tissu économique. Du CAP au Bachelor, ce dispositif offre aux apprentis un enseignement de qualité et la faculté de s'insérer plus facilement dans le monde de l'entreprise. Préparer un diplôme tout en travaillant devient de nos jours une voie royale vers l'emploi.

**D**es cours théoriques enseignés dans un centre de formation, appuyés par une expérience au sein d'une entreprise. Tel est le principe de l'apprentissage. « C'est un modèle pédagogique diplômant adossé à un contrat d'apprentissage signé entre un employeur et un apprenti », indique Patrick Cottin, directeur de la formation à la CCI. Tout en se formant à un métier, l'apprenti est considéré d'abord comme un salarié. « Il est rémunéré par l'entreprise selon un pourcentage du salaire minimum garanti et bénéficie des dispositions applicables au personnel de cette société », poursuit Didier Kerangouarec, directeur du Centre de formation de la Chambre de métiers et de l'artisanat. L'alternance, qui s'adresse à un public entre 16 et 26 ans, est fortement plébiscitée par les jeunes et les entreprises pour tout type de cursus du CAP, en passant par le BAC Pro, jusqu'aux niveaux BTS, licence professionnelle et Bachelor pour l'École de gestion et de commerce. Ces formations couvrent un large éventail de métiers : gestion commerciale et financière, petite enfance, comptabilité, esthétique, coiffure, maintenance, transport et prestations logistiques, agriculture etc.

### Atouts

Ce dispositif apporte aux apprenants une véritable approche du métier et une immersion dans le monde économique progressive. C'est son atout numéro un. « J'ai choisi cet enseignement, explique Antonia Goujon, diplômée 2013 du BTS Comptabilité gestion et organisation, car il me correspond dans la mesure où j'avais envie de connaître très tôt le monde du travail ». La jeune salariée, en contrat d'apprentissage à la Société minière Georges Montagnat, a pu ainsi mettre en application les ensei-

gnements transmis au CFA et gagner en compétences. Pour Stevens Ha Ho, en BTS Géomètre, meilleur apprenti de toutes les sections 2013, « la formation est très valorisante et l'expérience sur le terrain est un plus, donnant une maturité et une autonomie que les étudiants en cursus classique n'ont pas ». Les alternants, qui obtiennent le même diplôme que les étudiants en formation initiale, ont cette chance d'avoir une plus grande confiance en eux lors d'entretiens d'embauche et une adaptabilité aux règles de l'entreprise. Si c'est une voie qui permet aux apprentis d'être mieux armés pour s'intégrer dans l'univers professionnel, elle demande en contrepartie un fort investissement et une motivation sans faille. Les jeunes le soulignent, à l'instar d'Antonia Goujon : « Le rythme est soutenu et intense et il ne faut surtout pas baisser les bras les premiers temps. » Il faut en l'occurrence pouvoir jongler avec un double agenda : 39 heures de cours par semaine avec un programme identique aux élèves en filière initiale, et 39 heures également en entreprise. « La rigueur et l'organisation sont donc essentielles pour réussir ce cursus qui est très exigeant », insiste Stevens Ha Ho.



Antonia Goujon,  
diplômée de BTS en alternance



© Eric Dell'Erba

Étudiante de l'EGC en contrat d'apprentissage chez Nestlé

**Facteurs de la réussite**

Malgré le travail intensif, ces filières révèlent un taux de réussite élevé – plus de 80 % toutes sections confondues. Un des facteurs de la réussite tient à la relation entre l'apprenti, le maître d'apprentissage et le centre de formation. « *Nous organisons depuis cinq ans une journée à l'intention des maîtres d'apprentissage destinée à les accompagner dans cette mission importante qu'est l'encadrement d'un apprenti en entreprise* », rappelle Patrick Cottin. Une politique d'accompagnement est également développée par la CMA. « *Nous sommes très présents pour conseiller au mieux le maître d'apprentissage*, ponctue Didier Kerangouarec, *et dès que nous détectons des problèmes d'intégration, nous intervenons.* »

Autre élément qui favorise son succès : le suivi individualisé réalisé par l'équipe des

conseillers apprentissage qui, pour la CCI, effectuent près de 900 visites chaque année, à la rencontre des jeunes et des maîtres d'apprentissage. Troisième élément : les formateurs. Ils sont douze formateurs référents à la CCI pour chacune des filières de l'apprentissage, qui ont la charge d'évaluer in situ les savoir-faire acquis. L'accent est mis en effet dans les premiers mois sur la capacité à intégrer le monde professionnel. Ce sont ensuite au cours des visites suivantes que sont évaluées les compétences acquises et fixés les objectifs tant opérationnels que pédagogiques par le maître d'apprentissage, le formateur et l'apprenti. « *L'encadrement de l'équipe pédagogique de la CCI est vraiment de qualité, les formateurs se sentent impliqués, et n'hésitent pas à aider les élèves en difficulté. C'est vraiment une chance* », constate Amandine Giraud, meilleure

apprentie en 1<sup>re</sup> année du BTS Transport et prestations logistiques.

**Adapté au tissu économique**

Face à un marché de l'emploi en mouvement, ce dispositif a montré sa performance. Les chambres consulaires travaillent de concert avec leur réseau entrepreneurial, véritable partenaire – pour la CCI entre 500 et 600 sociétés susceptibles d'accueillir un jeune – et peuvent mettre en place, sous l'aval des institutions, des cursus qui répondent aux besoins. C'est en ce sens qu'en 2013 la CCI, en collaboration avec l'ordre des géomètres, a ouvert un BTS Géomètre-Topographe pour pallier le manque de techniciens. Dans cette même logique, la CCI met en place cette année sur Koné une formation diplômante de vendeur conseiller commercial du réseau des CCI, Negoventis, sur quatorze mois, exactement du même

**Deux sections en apprentissage à la Chambre d'agriculture**

Le CAPA Productions horticoles et le CAPA Travaux paysagers se préparent sur deux ans. La période d'alternance est d'une semaine au centre de formation d'apprentis de la Chambre d'agriculture, et de trois semaines en entreprise.

**PRÈS DE 1 000 APPRENTIS**

- 400 apprentis à la CCI
- 30 à l'EGC
- 30 à l'Université de la Nouvelle-Calédonie
- 450 à la CMA
- 30 à la Chambre d'agriculture
- 14 sections à la CCI
- 15 métiers à la CMA

**Taux de réussite :** plus de 80 % toutes sections confondues à la CCI et à la CMA

**Taux d'insertion :** plus de 90 % à la CCI ; plus de 75 % à la CMA

45 formateurs à la CCI

450 maîtres d'apprentissage formés sur le territoire par la CCI

niveau qu'un bac délivré par l'Éducation nationale. Un titre plus adapté à l'environnement économique de la province nord et au profil des candidats. Une expérience qui pourrait être dupliquée sur Nouméa.

De son côté, la CMA, qui dispose d'un Observatoire des métiers, propose en 2014 un nouveau CAP Rénovation bâtiment pour correspondre aux attentes des différents secteurs d'activité. « *L'extension du centre de formation Lucien-Mainguet, qui sera opérationnelle au second semestre 2014, va nous permettre aussi de disposer d'un outil plus performant, avec des plateaux techniques modernes pour mieux répondre aux attentes des entreprises* », précise Didier Kerangouarec. Les résultats confirment la pertinence de ces filières qui ne sont plus déconsidérées, mais témoignent au contraire de leur efficacité. Plus de 90 % des apprentis obtiennent un emploi ou poursuivent des études. Aujourd'hui, les sociétés souhaitent accueillir des apprentis car ce dispositif leur permet de les initier en profondeur à leur cœur de métier et ainsi envisager une future embauche. « *C'est un avantage de savoir qu'il est plutôt aisé pour nous de trouver un poste à la clé et d'espérer un avenir plus serein* », pointe Antonia Goujon, désormais intégrée au sein de la Société minière Georges Montagnat.

### Évolution

L'apprentissage a le vent en poupe. De plus en plus de jeunes, à l'issue du collège ou du bac, font le choix de cet enseignement. Face à cet engouement, la CCI développe



Le maître d'apprentissage transmet savoir-faire et culture d'entreprise. Société Promobat

des niveaux d'études supérieures, BTS et licences professionnelles en partenariat avec l'université. Depuis trois ans, ce dispositif a également été déployé à l'École de gestion et de commerce. Treize étudiants ont suivi une formation sous contrat d'apprentissage. Tous ont obtenu leur diplôme. Une belle prouesse. « *Je conseille cette voie pour la notoriété de l'école mais aussi pour l'application immédiate de nos connaissances*, affirme Manuel Nguyen, diplômé EGC 2013, et major de sa promotion. *Sans oublier l'opportunité qu'elle offre pour obtenir un emploi et le réseau des anciens*

*de l'EGC qui facilite les contacts* ». Même enthousiasme chez Alizée Miralles, qui passe en troisième année : « *Ce système me convient parfaitement puisque cela fait sept ans que j'ai choisi de poursuivre mes études par apprentissage car il ouvre plus de portes que la voie classique ! À l'EGC, nous sommes très bien encadrés par nos formateurs et nos tuteurs. C'est un atout qui nous apporte un bagage précieux à la sortie.* »

Les grandes écoles l'ont bien compris puisqu'elles cautionnent davantage ce modèle innovant. Sur le territoire, l'organisme de formation Devenir a signé avec

### Paroles de maîtres d'apprentissage

**Isabelle Campello, directrice d'exploitation à Nouméa Transit**

« *C'est un dispositif très intéressant et performant, à la fois pour l'apprenti du BTS Transport et prestations logistiques que nous avons accueilli, qui est ainsi confronté au monde du travail, et pour nous qui l'accompagnons. Un cursus gagnant-gagnant où l'apprenti devient plus mature et responsable. En tant que maître d'apprentissage, je suis très épaulée par les formateurs de la CCI. Il est très important qu'une synergie s'installe entre l'apprenti, l'entreprise et la CCI, pour conduire l'apprenti à l'obtention de son diplôme. En 2013, il y a eu 100 % de réussite pour ce BTS. Un chiffre qui montre que nous n'avons pas à rougir du niveau d'études en Nouvelle-Calédonie.* »



Élève de la CCI Apprentissage chez Electropac

## Paroles de maîtres d'apprentissage

Caroline Cunat, responsable du magasin Villa Ducos



« C'est une formation complète qui permet d'accompagner, en partenariat avec la CCI, un jeune dans sa réussite professionnelle dans les métiers liés à la vente. Certes, elle offre certains avantages à l'entreprise qui rémunère l'apprenti tout en étant exonérée de charges sociales. C'est avant tout une expérience riche au niveau humain et passionnante. Nous avons eu deux apprentis en bac commerce, l'un s'est rendu compte qu'il était plutôt destiné au marketing qu'à la vente, la seconde qu'elle était parfaitement dans son élément. C'est une fierté aussi pour le maître d'apprentissage que nos apprentis aient obtenu leur diplôme ; l'un fut le meilleur de la section commerce. »

24

l'Essec une convention afin de proposer en avril 2014 une formation diplômante de management opérationnel, en alternance sur dix-huit mois, destinée aux cadres et agents de maîtrise, avec à la clé un Bachelor. Une première ! Si le test est concluant, il est possible dans l'avenir d'ouvrir les portes de cette prestigieuse école de commerce aux apprentis BTS ou de l'EGC.

Un bémol toutefois. Si les alternants obtiennent d'excellents résultats lorsqu'ils sont inscrits dans des niveaux supérieurs – BTS, EGC, licence professionnelle (avec 100 % de réussite) –, des difficultés existent pour le bac professionnel qui depuis 2008 se fait en trois ans. Les apprentis, du fait de leur jeunesse, abandonnent pour la plupart entre la seconde et la première. Pour éviter le taux d'érosion qui est de 70 % pour les bacs professionnels, toute l'équipe de la CCI travaille déjà sur un projet spécifique aux secondes qui débutera dès 2014. Des réflexions sont également en cours pour proposer des solutions alternatives à cette problématique.

### L'apprentissage pour les adultes

Des adultes salariés, des demandeurs d'emplois, des personnes en reconversion professionnelle, peuvent également bénéficier de cette filière de qualité. On parle

alors de contrat de qualification et non d'apprentissage. Amandine Giraud qui exerçait en tant que préparatrice en pharmacie a choisi de se reconvertir dans un autre domaine d'activités. « Je suis inscrite en 1<sup>re</sup> année de BTS Transport et prestations logistiques. Le principe de l'apprentissage me convient totalement puisque j'avais passé mon diplôme de préparatrice en suivant ce cursus, raconte la jeune femme. Ma reconversion se passe dans les meilleures conditions. J'acquiers les connaissances en lien avec ce nouveau métier avec plus de facilité, et je me sens plus opérationnelle et autonome. » Par ailleurs, dans le cadre de la formation professionnelle continue, la CCI développe des partenariats avec des établissements métropolitains qui délivrent des diplômes de niveau Bachelor. Elle est, en particulier, en relation avec l'Ipac, un institut privé à Annecy, qui propose aux salariés de suivre des cours à distance, par exemple en management.

### Perspectives

Pour les prochaines années, l'objectif de la CCI sera de privilégier le développement de la formation à distance, ou e-learning, sur l'ensemble de ses dispositifs proposés aux salariés. « Nous sommes déjà dans cette dynamique, note Patrick Cottin, puisque

nous mixons l'enseignement à distance et la formation présentielle, ce que l'on nomme en anglais le blended learning ». Via L'IRA Pacific, établissement de la CCI spécialisé dans la maintenance industrielle, une usine virtuelle permet aux salariés de travailler depuis leur poste de travail ou à leur domicile sur différents scénarios. Dans un futur proche, la Chambre consulaire qui se veut à la pointe de l'innovation, entend décliner ce modèle à ses étudiants en apprentissage.

### Plus d'informations :

CCI Apprentissage : 16 rue de Verdun,  
Nouméa - tél. 24 31 45  
[www.cci.nc](http://www.cci.nc)

EGC : 16 rue de Verdun, Nouméa  
tél. 24 31 40  
[www.cci.nc](http://www.cci.nc)

Point A : 14 rue de Verdun, Nouméa  
tél. 24 69 49  
[www.pap.cci.nc](http://www.pap.cci.nc)

Sites Internet CMA et Chambre  
d'agriculture : [www.cma.nc](http://www.cma.nc)  
et [www.canc.nc](http://www.canc.nc)

# Le podcast ou la cession de rattrapage !

À moins d'avoir passé les dix dernières années sur une autre planète, le terme de podcasting, que nous devrions nommer, en bons francophones, baladodiffusion, vous est familier. Sur ce terrain, les médias de Nouvelle-Calédonie ne sont pas en reste. État des lieux...



Pour les quelques non-initiés, rappelons que le podcasting, dont l'étymologie vient de la contraction des mots iPod\* et broadcasting (diffusion), est un processus numérique qui permet, via un flux de données, l'écoute immédiate ou le téléchargement automatique de programmes audio ou vidéo. L'utilisation des podcasts, nommés aussi radio ou télévision de rattrapage, s'est considérablement accrue avec l'apparition des baladeurs numériques de tout type (tablettes, portables, iPod Touch, etc.). Et l'arrivée de la 3G en Calédonie permet aujourd'hui un accès facilité à ces contenus.

## Un outil pour fidéliser et développer l'audience

Pour Gonzague de la Bourdonnaye, responsable du projet numérique de NC 1<sup>ère</sup>, les podcasts « permettent en premier lieu de récupérer de l'audience et offrent la possibilité à nos publics de profiter de nos programmes quand et où ils le veulent ». Bruno Rebel, responsable des programmes et du développement numérique de RRB, ajoute :

« Les podcasts répondent plus aujourd'hui à une logique éditoriale que commerciale. Ils nous permettent de fidéliser l'audimat. Il est aussi étonnant de constater que 30 % des téléchargements viennent de Métropole. Il s'agit sans doute de Calédoniens qui veulent conserver un lien régulier avec l'actualité du pays. »

## S'inscrire dans un panel numérique plus large

Si ces deux médias ont donc déjà largement investi pour rendre accessibles en ligne une grande partie de leurs émissions, ils conviennent que le modèle économique permettant de rentabiliser ces investissements n'est pas encore en place. Chez RRB, « le développement commercial du site démarrera en 2014 ». Pour NC 1<sup>ère</sup>, les choses sont un peu plus complexes du fait de l'appartenance au groupe France Télévisions qui conserve la mainmise sur la régie publicitaire. On peut aisément comprendre qu'étant donné la taille de la Nouvelle-Calédonie, le développement commercial à l'échelon local des contenus numériques n'est pas forcément une priorité pour le groupe...

Malgré ces contraintes économiques, les projets continuent à avancer. Gonzague de la Bourdonnaye espère ainsi beaucoup du lancement, à la rentrée 2014, de l'application mobile NC 1<sup>ère</sup> qui permettra, entre autres, « de

lire les contenus vidéo sur les smartphones ou les tablettes ». Enfin, Bruno Rebel rappelle que les podcasts « ne sont qu'une des facettes de l'offre numérique. Nous sommes aussi présents sur Facebook, avec un ton et des contenus complémentaires. L'idée étant d'avoir la palette numérique la plus complète possible. »

Les publics calédoniens peuvent donc être rassurés. Leurs médias œuvrent pour leur offrir le meilleur du numérique et l'arrivée prochaine de la 4G ne devrait qu'amplifier le phénomène !

\* Selon d'autres sources, le terme Pod serait lui-même une contraction de Program On Demand.

## En savoir plus :

[nouvellecaledonie.la1ere.fr/podcasts](http://nouvellecaledonie.la1ere.fr/podcasts)  
[www.rrb.nc](http://www.rrb.nc)

nouvelle calédonie



## Les rendez-vous de l'entreprise

samedi à 11h00 rediffusé le mardi suivant à 21h00

Présenté par Gonzague de La Bourdonnaye



## LES PODCASTS RRB

- |                        |                  |                     |
|------------------------|------------------|---------------------|
| ⊙ INFO MATIN           | ⊙ INFO MAG       | ⊙ INFO SOIR         |
| ⊙ INFO WEEKEND         | ⊙ MAG CITOYEN    | ⊙ TRANSPARENCE      |
| ⊙ CHRONIQUE D'E. NOUAR | ⊙ POUR OU CONTRE | ⊙ A PLUS D'UN TITRE |
| ⊙ MUSIC NEWS           | ⊙ HITS RRB       | ⊙ ALLONS ENFANTS    |
| ⊙ IL ETAIT UNE FOIS    | ⊙ ROUTE 66       | ⊙ ARCHIVES RRB      |

# Énergies renouvelables : cinq projets en cours

Le gouvernement a résolument engagé le développement de la production électrique calédonienne sur la voie des énergies renouvelables. En témoignent les cinq projets qui ont récemment reçu le feu vert des autorités. Didier Le Moine et Nicolas Favray, respectivement directeur et membre du service Énergie de la Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (Dimenc), nous en disent plus.

Comme le rappelle Nicolas Favray, « avec 20 % de la production électrique issue d'équipements faisant appel aux énergies renouvelables, la Nouvelle-Calédonie n'a d'ores et déjà pas à rougir ». Et en effet, si 80 % de cette production provient aujourd'hui des deux centrales thermiques établies sur le territoire, le barrage de Yaté représente à lui seul plus de 15 % de la production totale. Outre cet apport hydraulique, le territoire compte déjà plusieurs équipements éoliens et solaires et les deux années à venir vont voir le parc s'étoffer considérablement.

## Appel à projet

En mars 2012, le dispositif législatif local, relatif notamment aux installations de production électrique, était largement complété et permettait au gouvernement de lancer un appel à projets dont la Dimenc a finalisé l'instruction en septembre dernier. Deux projets ont ainsi été retenus, que Nicolas Favray nous détaille : « Une ferme éolienne va voir le jour dans le sud, près de l'embouchure de la Yaté. Il s'agit d'un projet important puisqu'il comptera 24 éoliennes qui, à l'issue du chantier, dans 24 mois environ, permettront d'injecter 31 GWh par

an sur le réseau. Le projet de ferme solaire retenu sera installé à Pouembout. Les panneaux photovoltaïques contribueront au réseau à hauteur de 3 GWh par an. »

Pour juger de l'importance de ces projets, il convient d'avoir à l'esprit que la consommation électrique annuelle en Nouvelle-Calédonie (hors industrie métallurgique) est d'environ 721 GWh. L'apport de ces nouvelles structures sera donc tout sauf négligeable.

## Diversifier notre énergie

Et ce d'autant plus, comme le souligne Didier Le Moine, « qu'il n'est de toute façon pas possible d'imaginer une production électrique basée à 100 % sur des énergies renouvelables. Par définition, et exception faite dans certains cas de l'énergie hydraulique, ces énergies ne sont pas disponibles à chaque instant, qu'il s'agisse du vent ou du soleil ». Qu'en juge : une centrale thermique peut produire 8 500 heures par an, autrement dit toute l'année. En Nouvelle-Calédonie, les installations solaires sont actives durant 1 500 heures et les éoliennes aux alentours de 1 750 heures par an.

La marge de développement demeure cependant considérable, les trois autres projets qui vont voir le jour d'ici 2015 en sont la preuve. Tous les trois font suite à des demandes d'autorisation d'exploitation, donc à des initiatives. Sont concernés deux équipements solaires à Nouméa, chacun d'une puissance d'1 MW, et une ferme solaire à Lifou, d'une puissance de 250 kW. C'est peu... Et pourtant, cette seule installation couvrira 3 % des besoins de l'île !



Ferme solaire d'Hélios Bay à La Tontouta

© Synergie

En savoir plus :  
[www.dimenc.nc](http://www.dimenc.nc)

# Soyez l'avenir, Soyez solaire.

Aujourd'hui avec **Sunzil**,  
Produire son électricité  
grâce au solaire,  
c'est facile.



Télécom  
Habitat isolé  
Piscine solaire

Pompage solaire  
Eclairage public  
Connecté réseau



**Tél.: 27 62 27 - Fax: 24 11 27**

Numbo 24 rue du Saint Antoine, BP 7306, 98801 Noumea Cedex  
[sunzil@sunzil.nc](mailto:sunzil@sunzil.nc) - [www.sunzil.com](http://www.sunzil.com)

**Sunzil**  
GROUPES TOTAL & EDF

## Il suffit d'un geste pour faire des économies...



### énerg'éco

Comme **1600**  
Calédoniens, soyez **ÉNERGÉCO !**  
**INSCRIVEZ-VOUS VITE !**

**1**



**INSCRIVEZ-VOUS  
sur le site  
[energeco.gouv.nc](http://energeco.gouv.nc)  
GRATUIT !**

**2**



**en cas de pic de  
consommation,  
vous recevrez un  
SMS**

**3**



**ÉTEIGNEZ OU RÉDUISEZ  
la consommation  
de vos appareils  
électriques superflus !**

La saison chaude est de retour, et avec elle les pics de consommation d'énergie qui nécessitent de faire appel à plus de moyens de production électrique. Comme l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle qu'on ne consomme pas, le CTME\* relance Energ'éco (initié en 2012 par Synergie), une action visant à mieux gérer nos pics de consommation en faisant appel à la participation de tous. \*Comité territorial pour la maîtrise de l'énergie



inscrivez-vous dès aujourd'hui sur : [energeco.gouv.nc](http://energeco.gouv.nc)  
Les petits gestes éco-citoyens qui font les grandes économies.



# Actu.nc

Vous informer, sans rien cacher.

ÉCONOMIE

Frais bancaires à la baisse

À l'issue de longs mois de négociations, les banques ont fini par revoir leurs tarifs à la baisse.

SOCIÉTÉ

Route moins meurtrière

Trois-trois vies ont été évitées en 2013. C'est notamment grâce aux services piétons.



LOIS

Jeux vidéo

Avec l'arrivée de la loi sur les jeux vidéo, les joueurs auront plus de droits.

ÉDITO

## Bon vent !

De quoi sera faite l'année nouvelle ? Nul ne le sait ! Dans l'immédiat, 2014 est d'ores et déjà marquée par un événement. En effet, la petite armada médiatique calédonienne s'étoffe avec le lancement d'une nouvelle unité : Actu.nc - le journal que vous tenez entre vos mains.

Pourquoi cette initiative ? Parce qu'à l'aube d'une période qui s'annonce riche en actualités politiques, économiques et sociales, il apparaît clairement qu'il y a un espace pour un nouveau support d'informations générales.

Justement, Actu.nc s'inscrit dans ce contexte favorable, et veut aussi répondre à une attente pour davantage de pluralisme dans la presse d'information en offrant un éclairage différent.

Support généraliste, Actu.nc est destiné en priorité aux citoyens qui n'ont pas le temps de lire chaque jour l'ensemble de la presse.

Il a pour ambition de proposer chaque vendredi une vision globale et synthétique de ce qui s'est passé chez nous et sur l'ensemble de la zone Pacifique. Enfin, puisque c'est encore la période, Actu.nc vous présente ses meilleurs vœux. Et, selon la règle dans la marine, vous dit : bon vent !

Yann Milin  
Directeur

LIBÉRATION

## On roule gratis sur la Savexpress !



C'est annoncé, c'est arrivé ! Quelques heures après Noël, les barrières des passages de Routto et de Tina ont été levées pour ne plus jamais se relever. La fin d'une époque et l'ouverture d'une nouvelle ère : celle de la gratuité sur les voies de décapement Est et Ouest.

En prime, c'est promis : la Province Sud ne crée aucune taxe pour passer au (nou) manque à gagner.



Vous informer, sans rien cacher.

# Actu.nc

Votre nouvel hebdomadaire d'information, en vente dès le 14 février.

Pour fêter son lancement,

Actu.nc organise un grand jeu concours, avec de nombreux cadeaux à gagner !

# Le 0,7 % de formation : un atout majeur pour l'entreprise et ses salariés

Chaque année, les entreprises du territoire de plus de 10 salariés sont tenues de consacrer au moins 0,7 % de leur masse salariale brute à des actions de formation. Le but ? Développer les compétences de leurs employés. Brigitte Deseille, responsable de la Formation professionnelle continue à la CCI, fait le point sur ce dispositif.

### CCI Info : En quoi consiste le dispositif "0,7 % de formation" ?

**Brigitte Deseille :** Ce que l'on appelle le "0,7 % de formation" est une obligation légale pour toutes les entreprises qui emploient en moyenne au moins dix salariés sur l'année. Elles doivent ainsi dédier au minimum 0,7 % de leur masse salariale brute à la mise en œuvre d'un plan de formation professionnelle continue. L'objectif de cette mesure incitative est de garantir aux salariés l'accès à la formation tout au long de leur carrière. Une réelle valeur ajoutée à la fois pour les entreprises et leurs salariés puisque cela permet de les faire monter en compétences.

### Qui est concerné par cette mesure ?

Tout employeur, quel que soit son secteur d'activité : industrie, commerce, agriculture, artisanat, services, professions libérales, syndicats professionnels, associations loi 1901, établissements d'enseignement privé... Ils sont tous soumis à cette obligation dès lors que l'entreprise emploie au moins 10 personnes ! Les seules exceptions sont les services de l'État, les collectivités publiques et les établissements publics administratifs.

### Concrètement, comment cela se passe ?

Il existe deux possibilités pour l'employeur. La première est d'organiser des actions de formations internes, directement pour ses salariés. La seconde est d'effectuer des versements vers des organismes agréés par la Nouvelle-Calédonie. Mais l'employeur peut également se libérer de son obligation

en finançant des programmes de formation habilités par la Nouvelle-Calédonie, des formations suivies à l'initiative de ses salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation (CIF) ou bien des prestations de validation des acquis de l'expérience dans le cadre du plan de formation de l'entreprise.

Si le montant alloué à ces formations est supérieur au 0,7 % légal, l'excédent pourra être reporté sur les trois années qui suivent.

### Que risquent les entreprises qui ne respectent pas cette mesure ?

Encore une fois, cette mesure est une obligation légale. Les entreprises qui n'utilisent pas ce budget pour des actions de formation doivent alors le verser au trésor public. En effet, chaque année, au cours du premier trimestre, la Direction de la formation professionnelle continue (DFPC) envoie une déclaration à tous les employeurs. Cette déclaration retrace l'investissement en formation de l'année écoulée. Si les dépenses dans ce domaine sont insuffisantes, le reliquat est versé au Trésor public. Cette mesure favorise un vrai développement des compétences et des savoir-faire pour l'entreprise et ses salariés.

### Formation professionnelle continue de la CCI :

15 bis, rue de Verdun. Tél. : 24 31 15.  
Email : [fpc@cci.nc](mailto:fpc@cci.nc)  
Responsable : Brigitte Deseille.

## LE CATALOGUE 2014 EST EN LIGNE !

Enrichir les compétences, former pour l'emploi, répondre aux besoins des entreprises, la Formation professionnelle continue de la Chambre de commerce et d'industrie renforce son offre d'année en année. Aujourd'hui, plus de 150 stages sont ainsi proposés avec des thématiques qui collent au plus près de la vie de l'entreprise : management, RH, droit social, comptabilité, finances, commerce ou encore sécurité, secrétariat, informatique.

### Et parmi les innovations 2014 :

des formations en ressources humaines, développement personnel, droit social, marketing et sécurité.

Quelques nouveautés à retrouver dans le catalogue en ligne sur <http://fpc.cci.nc>

- élaborer un plan de formation
- le process communication
- les fondamentaux du marketing
- élaborer un plan marketing



# Jeco ? Quèsaco ? Testez vos connaissances

Le site [jeco.nc](http://jeco.nc) créé par la CCI en 2006 permet au grand public de rechercher des entreprises ou des commerces, des produits, services ou marques, d'accéder à des offres promotionnelles exclusives ou encore d'être tenu informé d'un certain nombre de manifestations ou d'événements proposés par les ressortissants de la Chambre. Parallèlement, l'onglet Jeco Pro offre aux professionnels différents modules leur permettant d'intervenir sur leur fiche de présentation. Mais connaissez-vous bien ce site ?

## 1- Qu'est-ce qu'une "vitrine" créée sur Jeco Pro ?

- a - un espace où l'on peut recueillir tous les logos des entreprises
- b - un espace web dédié à une société, dont le contenu est défini par celle-ci
- c - une page du site où l'on peut trouver des idées cadeaux pour les occasions festives

## 2- Combien d'entreprises ou de commerces ont aujourd'hui créé leur "vitrine" Jeco ?

- a - une petite centaine
- b - près de 2 300
- c - plus de 100 000

## 3- Combien coûte la création d'une vitrine Jeco ?

- a - cher et c'est bien normal vu le succès du site
- b - c'est gratuit pour tous les ressortissants de la CCI
- c - le forfait à payer est établi au prorata de votre CA

## 4- Quels sont les éléments que vous pouvez télécharger dans votre vitrine ?

- a - des images de vos produits
- b - le logo de votre société
- c - un lien actif vers votre site web

## 5- Combien de visites le site Jeco enregistre-t-il mensuellement ?

- a - plus de 30 000
- b - sans doute pas plus d'une centaine...
- c - je ne sais pas ; mais moi j'y vais chaque semaine !

## 6- Qu'est-ce qu'un e-coupon Jeco ?

- a - un coupon qui permet d'acheter des "e"
- b - un bon qui est utilisable uniquement pour des achats en ligne
- c - une offre promotionnelle en ligne que vous pouvez utiliser

## 7- Combien d'e-coupons sont accessibles quotidiennement sur Jeco ?

- a - moins de 5
- b - entre 10 et 15
- c - plus d'une trentaine

## 8- Comment accéder à Jeco Pro ?

- a - il suffit de cliquer sur l'onglet Jeco Pro accessible sur [jeco.nc](http://jeco.nc)
- b - il faut prendre rendez-vous à la CCI
- c - ce n'est possible que sur cooptation !

## 9- Comment vous inscrire quand vous êtes sur Jeco Pro ?

- a - il suffit de remplir les formulaires 123X, 124A et Z28.
- b - c'est bien trop compliqué pour être expliqué en une ligne...
- c - il vous suffit d'avoir votre Ridet à portée de main !

8a-9c

1b-2c-3b-4a,b et c-5a-6c-7c-

❖ **RÉPONSES**

### ❖ Pour plus de renseignements :

[www.jeco.nc](http://www.jeco.nc)

### ❖ 3 bonnes réponses ou moins :

le site Jeco ne vous est pas encore très familier et c'est dommage car il vous permet d'augmenter votre clientèle ou de fidéliser celle-ci avec les e-coupons. Quelques clics suffisent pour activer votre inscription !

### ❖ Entre 4 et 6 bonnes réponses :

le site Jeco vous est familier. Que ce soit à titre personnel ou à titre professionnel, vous devez être un utilisateur régulier. Mais avez-vous pris le temps de créer votre propre vitrine ?

### ❖ 7 bonnes réponses ou plus :

vous êtes un pro de Jeco Pro et avez sans doute votre propre vitrine que vous veillez à alimenter et à modifier régulièrement. Bravo !



**jeco.nc**  
L'info pratique en un seul clic !

## **PROFESSIONNEL & ENTREPRISE**

MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE OU INDUSTRIELLE  
RESPONSABILITÉ CIVILE DES RISQUES PROFESSIONNELS  
RESPONSABILITÉ CIVILE DES DIRIGEANTS  
PÉRTE D'EXPLOITATION  
BRIS DE MACHINE  
BUREAUTIQUE, INFORMATIQUE  
FLOTTE AUTO-ENGINS-POIDS LOURDS  
TRANSPORT  
PRÉVOYANCE ET RETRAITE ENTREPRISE



# GENERALI

Solutions d'assurances

GENERALI, 3<sup>ème</sup> assureur européen, opère dans 70 pays sur tous les continents.  
Son activité intègre tous les domaines de l'assurance pour les particuliers  
comme pour les professionnels et les entreprises.



## **PARTICULIER**

AUTOMOBILE, MOTO  
HABITATION LOCATAIRE, PROPRIÉTAIRE  
RESPONSABILITÉ CIVILE  
BATEAU, JET-SKI  
GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE  
ASSURANCE EMPRUNTEURS  
PRÉVOYANCE, ÉPARGNE, RETRAITE  
PLACEMENTS

### AGENCES GENERALI EN NOUVELLE-CALÉDONIE

En Nouvelle-Calédonie, présent depuis plus de 50 ans, le Groupe GENERALI s'appuie sur la compétence et le dynamisme de ses 3 agents généraux ainsi que de nombreux courtiers partenaires.

**GENERALI PACIFIQUE NC**  
AGENT SPÉCIAL : ANTOINE CHARLERY  
IMMEUBLE ALOHA CENTER - ORPHELNAT  
1 RUE CHARLES PÉGUY  
BP 282 - 98845 NOUMÉA CEDEX  
Tél. : 27 33 63 - Fax : 27 38 76  
Mail : generalip@generali.nc  
Horaires : le lundi de 9h à 16h  
et le mardi au vendredi de 7h30 à 16h

**GENECO**  
AGENT : RICHARD MAYISSIAN  
TRIANON - 105 ROUTE DE L'ANSE VATA  
(à côté de Photo Discount)  
BP4471 - 98847 NOUMÉA CEDEX  
Tél. : 28 13 34 - Fax : 28 20 42  
Mail : geneco@canl.nc  
Horaires :  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30

**CAP ASSURANCES**  
AGENT : RICHARD MAYISSIAN  
DUCOS - 30 RTE BAIE DES DAMES  
(sur le parking du Centre)  
BP 610 - 98845 NOUMÉA CEDEX  
Tél. : 28 77 05 - Fax : 26 34 00  
Mail : cap@lagoon.nc  
Horaires :  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30

**ASSURCAL**  
AGENT : PHILIPPE GRAS  
TRIANON - 15 ROUTE DE L'ANSE VATA  
(face à boulangerie Candy)  
BP 4222 - 98847 NOUMÉA CEDEX  
Tél. : 27 63 56 - Fax : 28 56 36  
Mail : assurcal@canl.nc  
Horaires :  
du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30



## Y a-t-il des contrôles ?

Le dossier d'évaluation des risques doit obligatoirement être établi dans un délai d'un an à compter du début de l'activité de l'entreprise et tenu à la disposition de différentes personnes, notamment :

- les membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail,
- les délégués du personnel, les personnes soumises à un risque pour leur sécurité ou leur santé,
- le médecin du travail,
- l'inspection du travail.

Lors d'un contrôle, en cas de consultation et de non conformité constatée par l'inspection du travail, il y aura une mise en demeure avec un délai pour se mettre en conformité. S'il n'est pas respecté, l'agent de contrôle rédigera un procès-verbal adressé au Tribunal du travail, en plus de sanctionner le chef d'entreprise contrevenant par une amende administrative dont le montant est fixé à 200 000 XPF par salarié.

Certaines situations justifient un arrêt de travail immédiat par l'inspection du travail, telle l'absence de garde-corps et de filets de retenue pour un travail en hauteur qui représente un risque de chute beaucoup trop important.

## Comment se matérialisent l'action de prévention et la formation ?

Une fois l'évaluation réalisée, l'employeur doit mettre en œuvre les actions de prévention ainsi que les méthodes de travail et de production garantissant un meilleur niveau de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs. Il intègre ces actions et méthodes dans l'ensemble des activités de l'établissement et à tous les niveaux de l'encadrement.

L'employeur désigne alors un ou plusieurs travailleurs pour s'occuper des activités de protection et des activités de prévention des risques professionnels de l'entreprise et/ou de l'établissement. Ces derniers ne peuvent subir de préjudice en raison de leurs activités de protection et de prévention des risques professionnels. Ils doivent avoir les capacités nécessaires et disposer d'un temps approprié, ainsi que des moyens requis pour leur mission.

Le dossier d'évaluation des risques est un outil de dialogue social interne et de progrès qui permet une vraie prise en compte des salariés et de leurs besoins quotidiens.

Des formations à la sécurité des travailleurs doivent être organisées, notamment dans les établissements où la manipulation de produits et/ou de machines dangereuses a lieu.

Les mesures prises en matière de santé et de sécurité au travail ne doivent entraîner aucune charge financière pour les travailleurs, y compris les intérimaires.

## Et les salariés, ont-ils des obligations ?

S'il existe de nombreuses obligations à la charge des employeurs, les employés sont tenus de prendre soin de leur santé et de leur sécurité ainsi que de celles des autres personnes concernées du fait de leurs actes ou omissions au travail.

Il est question de co-activité fréquente sur les chantiers. Chacun se doit de respecter les conditions de travail de l'autre pour éviter des accidents.

Les travailleurs doivent en particulier :

- utiliser correctement les machines, appareils et outils, substances dangereuses, équipements de transport,
- utiliser correctement l'équipement de protection individuelle mis à leur disposition et après utilisation le ranger à sa place,
- ne pas mettre hors service, changer ou

déplacer arbitrairement les dispositifs de sécurité propres notamment aux machines, appareils, outils, installations et bâtiments, et utiliser de tels dispositifs de sécurité correctement,

- signaler toute défectuosité constatée dans les systèmes de protection.

Le dossier d'évaluation des risques représente donc une avancée en matière de sécurité et de santé au travail pour les employés qui peuvent désormais participer et établir un vrai dialogue avec les employeurs sur leurs conditions de travail.

Bien utiliser ce nouvel outil permet d'assurer le respect de l'intégrité physique mais également mentale des employés dans leur travail.

### Sources

Articles Lp.261-1 et suivants du Code du travail.  
Loi du pays n°2009-7 du 19 octobre 2009 relative à la santé et la sécurité au travail et modifiant le code du travail de Nouvelle-Calédonie.

Délibération n°26 du 9 décembre 2009 relative à la santé et la sécurité au travail et modifiant le code du travail de Nouvelle-Calédonie.

Délibération n°207 du 7 août 2012 relative à la santé sécurité sur les chantiers de bâtiment.

### Pour plus d'informations :

CCI – Centre d'informations économiques.

Tél. : 24 31 20. Email : jur@cci.nc

Direction du travail et de l'emploi.

Tél. : 27 55 72. Email : dte@gouv.nc

CAFAT – Tél. : 05 04 05 (numéro vert).

## SE FORMER À L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS AVEC LA CCI.

La formation professionnelle continue de la CCI propose une formation sur l'évaluation des risques professionnels en entreprise. Ses objectifs sont de découvrir et comprendre les enjeux et bénéfices de l'EvRP en Nouvelle-Calédonie, apprendre les étapes de sa mise en place dans son entreprise, savoir identifier les dangers sur les postes de travail et mettre en œuvre des actions d'amélioration.

Cette formation se déroule sur 7 heures et coûte 30 000 XPF.

Pour plus d'informations :

Formation professionnelle continue – Tél. : 24 31 35. Email : fpc@cci.nc

## Qu'est-ce que l'obligation de publicité des comptes ?

Lorsqu'une société procède à la clôture de son exercice social, elle a l'obligation d'effectuer dans les six mois une assemblée générale ordinaire de clôture des comptes, par laquelle les associés approuvent les comptes annuels de la société et le rapport de gestion établi par le gérant. Il faut également effectuer les déclarations afférentes auprès des services fiscaux dans les quatre mois de la clôture de l'exercice, et publier les comptes annuels, le rapport de gestion et le procès-verbal d'assemblée générale auprès du tribunal mixte de commerce dans le mois qui suit l'approbation des comptes. À défaut de respecter cette dernière obligation, l'entreprise peut être condamnée à une peine d'amende.

## Mon salarié a commis une faute qui a provoqué un dommage à un client. Suis-je responsable en tant qu'employeur ?

Oui. Un employeur est responsable de l'exécution des tâches de son salarié dans l'exercice de ses fonctions. Cette responsabilité de l'employeur pour les fautes commises par ses salariés découle de l'article 1384 du code civil: *On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde (notamment) les maîtres et les commettants, du dommage causé par leurs domestiques et préposés dans les fonctions auxquelles ils les ont employés.* Cela découle de l'essence même du contrat de travail, dont le critère est le lien de subordination: le salarié étant sous la subordination de l'employeur, il est sous sa responsabilité. L'employeur ne peut

dégager sa responsabilité que s'il apporte la preuve que le salarié a commis un abus de fonction, c'est-à-dire lorsqu'il a agi hors de ses fonctions, sans autorisation et à des fins étrangères à ses attributions.

## Le propriétaire de mon local commercial a vendu les murs sans m'en informer. Ai-je un recours pour me substituer à l'acquéreur dans la vente, et quelles sont les conséquences de cette vente pour mon commerce ?

Si la loi prévoit un droit de préemption pour les baux à usage d'habitation, un tel droit n'existe pas en revanche pour un bail commercial: lorsque le propriétaire vend « les murs », le locataire ne bénéficie d'aucun droit de priorité sur un tiers pour acheter le local. Le bailleur n'a donc aucune information particulière à donner au locataire, si ce n'est celle de la visite des lieux loués à un potentiel acheteur.

Lorsque le local est vendu à un tiers, le bail commercial ne prend pas fin: il est, en principe, transmis à l'acquéreur. Pour le locataire, le bail continue donc aux mêmes conditions avec le nouveau bailleur, sous réserve qu'il s'agisse d'un bail authentique ou ayant date certaine. Ainsi, si le bail commercial a été conclu par acte notarié, ou a été enregistré auprès de la direction des services fiscaux (service de la recette), il a date certaine et se transmet automatiquement à l'acheteur. Dans les autres cas, le bail sera également transmis à l'acquéreur, mais à condition que celui-ci ait connaissance de l'existence de ce bail. Pour éviter tout litige, le locataire a intérêt à enregistrer le bail auprès de l'hôtel des impôts avant la vente, afin de lui donner date certaine.

## AGENDA

### ECHÉANCES FISCALES

#### Vendredi 28 février

##### TSS

Dépôt du bordereau de TSS accompagné du paiement pour les travailleurs indépendants.

#### Lundi 31 mars

##### Couverture sociale Ruamm

Déclaration de ressources pour les travailleurs indépendants imposés selon le régime du forfait et les gérants majoritaires de sociétés.

##### Couverture sociale Ruamm

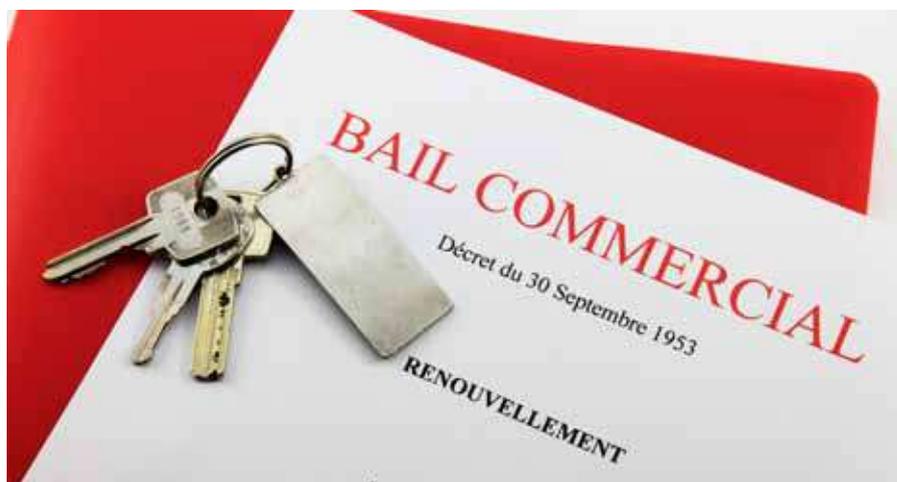
Paiement des cotisations du deuxième trimestre 2014.

##### Impôt sur le revenu - Paiement du 1<sup>er</sup> acompte

Cette échéance ne concerne que les personnes ayant payé plus de 30.000 F XPF d'impôt au titre de l'année précédente et qui n'ont pas opté pour le paiement par mensualisation. Le montant à payer figure sur les avis envoyés par voie postale.

##### Impôt sur le revenu - Déclaration de revenus

Cette échéance concerne toutes les personnes, sauf les professionnels soumis à un régime réel d'imposition. Les professionnels soumis à un régime forfaitaire d'imposition doivent également déposer avant le 31 mars. Les télé-déclarants de Nouméa ont jusqu'au 20 mai et hors Nouméa jusqu'au 27 mai.



# QUEL TALENT!

Y'a du changement  
dans l'ère 



**ÂBORO Consulting**  
vous propose des solutions  
en Ressources Humaines.

 **ÂBORO Consulting**  
Cabinet de recrutement  
& Solutions RH  
le partenaire officiel et exclusif d' **Adecco**

Tel : 24.20.18  
[www.aboro.nc](http://www.aboro.nc)

[www.esl.nc](http://www.esl.nc)

## ESL - le spécialiste des formations linguistiques à l'étranger!

- cours de langues en immersion, intensifs et personnalisés
- logements adaptés à nos participants professionnels
- des progrès rapides en un minimum de temps!

Service de conseil sans frais, n'hésitez pas à nous contacter!



 **E·S·L**  
SÉJOURS LINGUISTIQUES

**ESL - Nouméa**  
t 28 41 74  
e [noumea@esl.fr](mailto:noumea@esl.fr)

# MON ENTREPRISE



BESOIN  
DE DÉVELOPPER  
OU D'INSTALLER  
VOTRE ACTIVITÉ ?

TERRAINS D'ACTIVITÉS  
À VENDRE À PARTIR DE  
**12 MILLIONS.**



**secal**

Renseignements 46 70 10  
[www.dumbeasurmer.nc](http://www.dumbeasurmer.nc)

PARC D'ACTIVITÉS PANDA  
**Dumbea  
sur mer**  
nouvelle ville, nouvelle vie

**Intéressé par une reprise d'activité ? Le Pôle appui aux entreprises de la CCI vous offre ses conseils et son accompagnement personnalisés pour faciliter le lancement de votre projet**

## BÂTIMENT TP

↳ **Vente de matériel et maintenance climatisation froid.** Bonne rentabilité. Effectif : moins de 5. CA récurrent. Dock bien situé. Prix : 19,5 MXPF.

## COMMERCE

↳ **Importation et distribution de meubles.** Bel emplacement en province nord. Affaire en progression régulière. Belle rentabilité. Possibilité d'acquiescer les murs. Effectif : entre 10 et 20 employés. CA : de 150 à 250 MXPF. Prix : 106 MXPF à négocier.

↳ **Pâtisserie et snack.** Situé sur axe passant. Village important en province sud. Affaire rentable. Fort développement de l'activité possible. Effectif : moins de 5. CA : supérieur à 50 MXPF. Prix : 25 MXPF.

↳ **Société de transport routier.** Flotte d'une vingtaine de véhicules. Effectif : moins de 30. CA : supérieur à 300 MXPF, en croissance. Bonne rentabilité. Prix : 190 MXPF.

↳ **Vente de vêtements de travail et chaussures de sécurité.** Très bel emplacement. CA : inférieur à 50 MXPF. Prix : 21,5 MXPF.

↳ **80 % des parts société de produits alimentaires.** Gros et demi-gros. Effectif : moins de 5. Prix : 8 MXPF.

↳ **Fonds de commerce.** Snack au centre ville, bien situé, équipement récent, charges faibles. Prix : 13,5 MXPF.

↳ **2 boutiques de prêt-à-porter féminin.** Spécialisées sur créneau porteur. Bonne rentabilité. Prix : 70 MXPF.

## SERVICE

↳ **Société charter nautique.** Navire en excellent état. Taux de réservation important. Cédé pour la valeur du bateau. Prix : 80 MXPF.

↳ **Société de déménagement, garde-meubles.** Bonne rentabilité. CA : supérieur à 300 MXPF. Effectif : moins de 15. Prix : 118 MXPF.

En partenariat avec Action Entreprises  
[www.action-entreprises.nc](http://www.action-entreprises.nc)  
 Contact : [actionentreprises@lagoon.nc](mailto:actionentreprises@lagoon.nc)  
 Tél. : 24 14 41



## NOUVELLE-CALÉDONIE

### ↳ Salon de la femme

Du 7 au 9 mars  
 Maison des artisans, Nouville  
 Tél. : 27 56 85/77 30 90  
 Email : [artisans@canl.nc](mailto:artisans@canl.nc)

## AUSTRALIE

### DESIGN

#### ↳ Life Instyle Sydney

Du 13 au 16 février  
 Foire pour produits de luxe et de design dans plusieurs domaines : articles ménagers, articles cadeaux, mode de vie et produits pour enfants.  
 Sydney, Royal Hall of Industries  
[www.lifeinstyle.com.au](http://www.lifeinstyle.com.au)



### CADEAUX PROMOTIONNELS

#### ↳ Reed Gift Fairs Sydney

Du 15 au 19 février  
 Les dernières tendances du marché en matière de cadeaux promotionnels.  
 Sydney Convention & Exhibition Center  
[www.reedgiftfairs.com.au](http://www.reedgiftfairs.com.au)

### LOGISTIQUE, NAVIGATION, TRANSPORT

#### ↳ Intermodal Asia Melbourne

Du 27 au 28 février  
 Foire et conférences concernant le développement dans le domaine de la logistique portuaire et du transport naval.  
 Melbourne, Intercontinental  
[www.transporevents.com](http://www.transporevents.com)

## MÉTROPOLE

### MONDE IMAGINAIRE

#### ↳ Paris Manga et Sci-Fi Show

Du 8 au 9 février  
 Plus de 20 000 m<sup>2</sup> et près de 300 stands proposent des nouveautés, des animations, des ateliers, des initiations, des projections. Manga, jeux vidéo, concerts, dessins animés japonais, arts martiaux, comics, science-fiction, cinéma et séries télé, tous ces univers sont rassemblés pour le bonheur des petits et des grands.  
 Paris, Porte de Versailles  
[www.parismanga.fr](http://www.parismanga.fr)

## AGRICULTURE

### ↳ Salon de l'agriculture

Du 22 février au 2 mars  
 La Chambre d'agriculture en partenariat avec la Maison de la Nouvelle-Calédonie organise la représentation de la Nouvelle-Calédonie. Exposition et vente de produits locaux. Ce salon attire près de 700 000 visiteurs chaque année. La Nouvelle-Calédonie y est présente pour la 16<sup>e</sup> fois.  
 Paris, Porte de Versailles  
[www.salon-agriculture.com](http://www.salon-agriculture.com)



## INDUSTRIE

### ↳ Industrie Paris 2014

Du 31 mars au 4 avril.  
 Le salon des technologies de production est un concentré de savoir-faire et de technologies de pointe au service des professionnels de l'industrie.  
 Les 1000 exposants représentent tous les secteurs du marché : assemblage - montage / formage découpage - tôlerie / informatique industrielle / machine - outil / mesure - contrôle - vision / outillage / robotique / soudage / traitement des matériaux.  
 Paris Nord Villepinte  
[www.industrie-expo.com](http://www.industrie-expo.com)

## CHINE

### LUMINAIRE

#### ↳ Led China 2014

Du 23 au 26 février  
 Le plus grand salon mondial de l'industrie des LED. Signalisation, éclairage, affichage, applications, composants et équipements...  
 Guangzhou, China import and export fair Pazhou complex  
[www.ciefc.com](http://www.ciefc.com)



Les dates des salons sont mentionnées sous réserve.

N'hésitez pas à contacter les organisateurs ou à consulter les sites Internet pour obtenir tous les renseignements pratiques.

## UNE JOURNÉE AVEC LA CMA

Vous découvrirez le rôle des conseillers économiques de la Chambre de métiers et de l'artisanat qui accompagnent les artisans dans le quotidien de leur entreprise. **Info Métiers** donne la parole à des artisans de Nouméa, La Foa, Koné, Poindimié et Koumac qui ont poussé la porte de la Chambre et expliquent ce qu'ils sont venus y chercher et ce qu'ils ont trouvé.

**Disponible en consultation au service Informations économiques de la CCI.**



## Le nord s'ouvre sur la mer



En province nord plusieurs sites disposent d'installations récentes dédiées aux activités nautiques. **VKP Infos** donne des informations sur ces bases du nord avec un zoom sur la base de Foué et le portrait de Fabien Taana, éducateur de voile. Vous lirez également une interview de Daniel Goa, président de l'Union calédonienne qui est aussi très présent au sein de l'institution provinciale du nord.

**Disponible chez les dépositaires de presse. Prix : 500 XPF**

## LE VIN, UN MARCHÉ BIEN CHARPENTÉ

Une enquête de la rédaction d'**Objectif** sur l'importation, la distribution et la consommation du vin en Nouvelle-Calédonie. Un marché de liquidités à la hausse qui ne connaît ni la crise, ni le gel des prix. Les points de vente se multiplient sur le grand Nouméa et même le nord commence à s'intéresser à ce marché porteur. Vous pourrez découvrir aussi un dossier sur le paysage bancaire calédonien et son histoire.

**Disponible chez les dépositaires de presse. Prix : 600 XPF**



## Japon, votre prochaine destination



Le Japon est encore trop souvent une destination jugée inaccessible par les calédoniens car trop chère. **Challenge** démontre qu'il est possible de voyager au Japon avec des budgets raisonnables. Visite guidée de Tokyo et de nombreux autres sites. Le dossier est précédé d'une interview de Christian Masset, ambassadeur de France au Japon. Également au sommaire, le Vanuatu du côté du développement durable.

**Disponible chez les dépositaires de presse. Prix : 480 XPF**

## Ange et démon : les bonnes et les mauvaises résolutions

Pour la nouvelle année, **DKLé** vous propose quelques résolutions en vous laissant le choix de piocher entre celles qui sont bonnes ou mauvaises ! Vous trouverez aussi toute une sélection de bons plans conso, des idées gourmandes, un point sur l'agriculture responsable en Nouvelle-Calédonie et la

présentation de Caledoclean, une association qui œuvre pour le recyclage.

**Disponible en consultation au service Informations économiques de la CCI.**



**NEW** RANGE ROVER SPORT.  
CONÇU POUR LES DÉFIS DE LA ROUTE.



PUBLICIS FREELANCE

[www.groupejeandot.nc](http://www.groupejeandot.nc) • [www.landrover.com](http://www.landrover.com)



**JOHNSTON&CIE** - ROUTE DES PORTES DE FER - NOUMÉA - TÉL. **28 17 17** - E-MAIL : [johnston@hgj.nc](mailto:johnston@hgj.nc)  
NOS AGENTS : PARKING DU NORD - 47 50 60 / GN AUTOMOBILES KOUMAC - 77 23 94 / ALV POINDIMIÉ - 42 58 00 / Bourail Auto Services - 77 96 95



